

Abonnements par la poste:

| Edition quotidienne              |         |
|----------------------------------|---------|
| CANADA                           | \$ 6.00 |
| Etats-Unis et Empire Britannique | 8.00    |
| UNION POSTALE                    | 10.00   |
| Edition hebdomadaire             |         |
| CANADA                           | 2.00    |
| ETATS-UNIS ET UNION POSTALE      | 3.00    |

# LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 8 août 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:  
336-340 NOTRE-DAME EST  
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460  
Service de nuit: Rédaction, Main 5121  
Administration, Main 5153

## Les voyageurs d'Acadie partent au nombre de 206 sous la direction du "Devoir"

### En songeant à nos "voyageurs" ...

Hier et aujourd'hui — Le travail accompli — A quand les bourses de voyage?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les voyageurs du *Devoir* filent à toute vitesse vers la vieille Acadie. Les voyages du *"Devoir"* ont atteint cette phase heureuse où ils font, pour ainsi dire, partie du paysage, où l'on ne songe plus à s'en étonner.

Cette série de courses à travers le pays, et même au delà, menées par la *Liaison française*, le *Voyage de l'Université de Montréal* et le *Devoir*, les groupes de l'Ouest et ceux de l'Ontario, constitue cependant un événement de tout premier ordre.

Et, à plus d'un point de vue. Grâce à elle d'abord des milliers de personnes ont pris une plus nette conscience de la grandeur, de la beauté, de la complexité de notre pays. Les choses lues ont acquis, sous la rayonnante clarté qui émane du contact personnel, une force et une figure nouvelles. Voyageurs et voyageurs ont vu s'élargir leurs horizons personnels, des noms qui n'étaient pour eux que des vocables quelconques, ont pris de la sorte toute leur couleur et tout leur sens. Autour d'eux ensuite, par la parole ou par la plume, voyageurs et voyageurs ont répandu, largement diffusé, leurs connaissances nouvelles. Par cet effet direct ou indirect, les *Voyages* constituent une magnifique leçon d'histoire et de géographie, principe elle-même de politique supérieure.

Tous ces voyages ont déterminé aussi un plus intime contact entre les divers groupes français du Canada. Le grand obstacle à notre collaboration féconde, c'est la distance, mère de l'ignorance et, parfois, des malentendus. Les gens de l'Ouest et de l'Ontario sont venus chez nous, les Acadiens y viendront un jour ou l'autre, nous l'espérons; nous sommes allés chez eux. Par là nous nous sommes mieux connus, des relations personnelles se sont créées qui prolongent le bienfait du voyage. Grâce à ces contacts des projets se réalisent dont l'aboutissement eût été jadis impossible. Nous comprenons mieux notre solidarité profonde et la diversité des cadres où nous devons travailler; nous apercevons plus nettement aussi les conditions de notre collaboration future.

Ce résultat fut-il unique qu'il faudrait y voir déjà un grand service rendu au Canada tout entier. Car, ce serait un lien de plus jeté entre les diverses provinces, un élan donné à l'élément qui, à raison de son ancienneté, de son enracinement au sol, est forcément le plus *canadien* de tous ceux qui habitent la terre canadienne. Mais les *Voyages* tels qu'ils ont été conçus, tels qu'ils sont annuellement réalisés, ne permettent pas simplement aux groupes français de se mieux connaître et de mieux s'entendre; ils donnent aux Canadiens d'origine non française l'occasion de prendre contact avec les Canadiens français, d'apprendre d'eux — pourvu que les voyageurs sachent bien choisir leurs porte-parole — notre point de vue réel et les conditions de la paix canadienne. Ils nous offrent à nous-mêmes l'avantage de découvrir un peu partout des sympathies nouvelles, faciles à mettre en oeuvre pour le plus grand bien du pays. — Il faut, en bonne justice d'ailleurs, noter que, dans toutes les provinces, le haut personnel gouvernemental a reçu de la plus convenable façon les visiteurs de l'extérieur. On a vraiment donné à ces visites figure et qualité d'ambassades.

Au point de vue proprement religieux, les *voyages* rendent des services qu'il ne nous paraît pas impertinent de signaler. Toutes les grandes sociétés nationales acadiennes ou canadiennes-françaises sont à base catholique, toutes cherchent à améliorer la situation morale de leurs groupes, à faire plus grande la liberté de l'enseignement catholique. En les aidant, l'on aide donc en même temps la cause catholique. Puis, toutes les fois que nous formulons auprès du public anglo-protestant nos propres desiderata, que demandons-nous, sinon plus de liberté pour l'enseignement catholique, aussi bien que national? A parcourir ainsi le pays, nos voyageurs devront apprendre à mieux connaître aussi du reste, non seulement les besoins de leurs propres groupes, mais ceux des catholiques d'origine non française répandus à travers tout le pays. Et par là pourront s'amorcer une plus intime collaboration, un plus efficace système d'entraide.

Ces notes, hâtivement inscrites en marge du *voyage du "Devoir"*, sont déjà longues. Ajoutons-y simplement deux brèves observations:

1o—Il est particulièrement significatif que ce soit les Canadiens français qui aient donné à ces courses à travers le pays le plus vif intérêt, et cela est en même temps tout naturel: nos plus profondes attaches humaines sont au Canada et quand nos *colons* parlent d'*aller chez eux*, ce n'est pas à un coin d'Europe qu'ils songent, mais à quelque vieux village de l'Acadie ou de la province de Québec;

2o—Les *voyages*, pour importants qu'ils soient déjà, devront être amplifiés. Ils constituent, à la condition d'être bien conduits, un type d'éducation que tous ceux qui le peuvent voudront donner à leurs enfants et qu'il serait à la fois généreux et utile de mettre à la disposition des professeurs. Nous ne désespérons pas de voir un jour ou l'autre créer pour ceux-ci des bourses de voyage...

Omer HEROUX

#### L'actualité

##### Le prix coûtant

La Patrie vient de lancer une campagne pour la baisse de la taxe d'eau au prix coûtant qu'elle estime avec un arbitraire saugrenu, à 4% de l'ogier.

Cette campagne repose sur un fond de démagogie comme l'huile repose sur un fond de vase.

Dans l'histoire municipale, elle rejoint les anciennes campagnes de la Presse, ce bouc qui la grenouille de M. L'Espérance voudrait égaler — qui ont abouti, — oui, abouti comme l'abeille!

Les anciens se souviennent de ces folles équipées journalistiques qui ont conduit Montréal au fond de l'abîme où elle se débat encore, qui ont inoculé l'administration municipale du virus démagogique dont elle ne se débarrassera plus jamais: droit de vote à tous, la taxe d'eau soit payée au comptant, abolition de la qualification foncière, dégradation systématique, ravalement voulu de l'électeur et de l'élus, abandon de la chose mu-

nicipale aux mains des irresponsables, des insolubles et des faiseurs. Voilà les lauriers que la Presse pourrait broder sur son drapeau au lieu du plat d'épinards malades qui l'ornent.

Les réformes municipales se sont succédées tous les dix ans ou plus souvent, mais sans jamais rien cuire ni cuire parce que jamais on n'a touché à ce double poison, qui est une perpétuelle valétudinaire. La campagne de la Patrie procède de la même inspiration, sort du même puits méphitique. Elle a donc toutes les chances de réussir. Et elle n'a d'autre but, en agitant le torchon rouge démagogique, que de faire oublier la muscade de la M. W. and P. qui passera comme le beurre dans la poêle.

Cette réforme a reçu la bénédiction du maire. N'est-ce pas là un suffisant certificat de loufoquerie? La taxe d'eau au prix coûtant! Il y a un seul et unique moyen d'y atteindre. Ce n'est pas celui que propose la Patrie. C'est même celui auquel elle s'oppose: c'est le compteur. Un gallon coûte tant, X en consomme cent, il paie pour

cent; Z en consomme mille, il paie pour mille. Voilà le vrai prix coûtant. Mais le prix coûtant de la Patrie s'établit par la hauteur des maisons, la dimension des pièces, la valeur du terrain, sur telle et telle rue. Voilà pourquoi votre fille est muette... et que votre taxe d'eau est de tant. Autrement dit, la taxe serait fondée sur la valeur locative qui a autant de rapport avec le coût de l'eau et la quantité consommée que M. le sénateur L'Espérance avec la grammaire.

Et l'on fait entrer l'hygiène là-dedans. Quelles malpropres ne fait-on pas avec ce principe à cette science synonyme de surpropre! Il faut la taxe d'eau à quatre pour cent pour réduire notre horrible mortalité infantile. Mais même à six, qui a intérêt à économiser l'eau? Comme il n'y a pas de limite quant à la quantité consommée, il semble, au contraire, que plus on la paie cher et plus on soit porté à en user largement. Et ce n'est pas avec l'eau que l'on sauve les enfants, mais avec le lait de leurs mères, quand celles-ci ne seront pas attirées au cinéma par les annonces de journaux, et que les mêmes annonces de ces mêmes journaux ne pousseront pas le sirop calmant, le remède opportuniste qui étouffe et les cris et la vie des nourrissons.

Si une taxe sur la valeur locative représente le prix coûtant d'un service public, sir Herbert Holt pourrait nous vendre ainsi le gaz et l'électricité et nous épargner le loyer des compteurs. On paierait l'énergie électrique et le gaz selon les dimensions de ses pièces. Ce serait une formidable couleur à nous faire avaler, mais pourquoi n'y réussirait-il pas avec le concours des journaux amis? Cette couleur passerait tout aussi bien que la vespasienne, étirée à vingt-trois étages, qu'il leur a fait avaler rue Saint-Jacques.

D'ailleurs gaz et électricité sont proches parents de l'eau dans notre monde financier moderne: il y a en effet tant d'eau dans les stocks des compagnies d'utilité publique!

RIP

### Bloc-notes

#### M. Coolidge

On continue, aux Etats-Unis et un peu partout à l'extérieur, d'épiloguer sur la phrase de M. Coolidge, président de la république, qui a dit la semaine dernière, alors qu'on ne s'attendait pas à une pareille déclaration de sa part: "I do not choose to run for president in 1928". Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'il n'a pas envie d'être réélu candidat à la présidence, mais qu'il se laissera faire violence? Ou bien qu'il ne sera pas du tout candidat, quoi qu'il arrive? Les uns prétendent qu'il ne veut pas prendre l'initiative de poser sa candidature, mais que si son parti la lui impose, il la subira volontiers; d'autres, qu'il écarte la certitude d'être élu et qu'il va rentrer dans la vie privée, quoi que fassent ses amis politiques. Coolidge, déclarent les derniers commentateurs de sa phrase laconique et ambiguë, est un homme qui fonde sa conduite sur les précédents posés par les anciens chefs républicains. Or à titre de vice-président il a remplacé Harding mort en exerçant ses fonctions de président, et il a été élu ensuite président; s'il est de nouveau candidat, il aspirerait en réalité à un troisième terme. Mais les chefs républicains d'autrefois n'ont pas voulu de ce troisième terme. Washington et Jefferson se sont déclarés contre toute troisième élection. Madison, Monroe et Jackson l'ont refusée, le parti républicain a jadis écarté Grant, déjà élu deux fois, et qui voulait l'être une troisième fois, et quand Roosevelt chercha à se faire réélire, quatre-vingt-trois fois, les électeurs lui tournèrent le dos et il fut battu. Tout cela forme une chaîne de précédents qui tient, à ce qu'on dit, Coolidge, et l'empêcheront de solliciter la candidature, le forceront même à la refuser. Il aurait pris les devants, quoi qu'il lui en ait coûté. Il n'a pas ajouté à sa brève déclaration, mais les événements de ces semaines-ci ne manquent pas d'en éclaircir davantage le sens véritable.

Le mois dernier, en passant par la plaine, nous avons vu que le lac Manitoba, le lac Dauphin, sont très étendus. On y pêche en abondance toutes sortes de poissons, particulièrement le poisson blanc

#### Le voyage de l'Université

### Une province maritime dans les prairies

Où l'on voit qu'il ne faut s'étonner de rien — Manitoba's Atlantic Shore Line, et c'est bien cela: 440 milles de littoral sur la mer d'Hudson, partant sur l'Atlantique — Une province plus complexe qu'il ne paraît — La culture mixte et l'exemple des nôtres

Manitoba's Atlantic shore line; je viens de lire ces mots en tête d'un article paru dans un magazine anglo-canadien et que l'auteur, M. J. P. Bertrand — j'ai eu le plaisir de le rencontrer à Winnipeg — vient de m'adresser.

L'affirmation de M. Bertrand m'a d'abord surpris comme elle aurait surpris, à première vue, n'importe quel des habitants de l'est, n'importe quel des voyageurs de l'Université.

Le Manitoba, mais, pense-t-on, c'est la prairie où se distinguent encore, profondément imprimés dans le sol gras, tels des lits de torrents, les sentiers autrefois battus par le sabot des bisons, avant que ces malheureuses bêtes fussent parquées pour survivre et avant qu'elles eussent la gloire d'être bronzées au pied de l'escalier d'honneur du parlement manitobain; c'est encore la plaine, avec ses peuplements de goéphers, où croît le blé, le blé qui se vend à la bourse de Winnipeg, qui passe par les éleveurs à la ferme si banale, est voiture jusqu'à Fort-William ou Port-Arthur, puis se rend, en bateau, à Montréal ou dans un autre port avant d'entreprendre — il s'agit bien entendu du surplus que nous ne consommons pas — la traversée des mers, vers les populations de la vieille Europe ou de l'Asie mineure.

Pour bien des touristes qui passent vite et n'ont souvent d'autre source que celui de la carte postale ou de la pellicule à l'appareil, la vie économique des trois provinces de nos prairies se résume en deux mots: le blé.

Mais le Manitoba c'est plus que cela; c'est une province géographique et économiquement plus complexe: province forestière, province aux pêcheries inépuisables, province maritime aussi et peut-être, demain, comme le laissait entrevoir M. Montpetit dans un de ses discours, province industrielle.

Le mois dernier, en passant par la plaine, nous avons vu que le lac Manitoba, le lac Dauphin, sont très étendus. On y pêche en abondance toutes sortes de poissons, particulièrement le poisson blanc

#### Ancien candidat

Les journaux annoncent ce matin la mort du général Wood, gouverneur américain des Iles Philippines. Cet ancien médecin d'état-major, parvenu aux plus hauts postes de l'armée américaine en partie à cause de l'amitié que lui voua l'ancien président Roosevelt, partisan de la manière forte, dont Wood fut un des professeurs, faillit, à une heure donnée être candidat à la présidence des Etats-Unis. Il eut derrière lui, dans le temps, ceux qui en tenaient pour la politique du gourdin, — le big stick cher à Roosevelt, — et aussi presque tout l'élément jingo des Etats-Unis. Des défauts de caractère, des jalousies sourdes, la méfiance des éléments financiers et aussi l'observation sans manques de tact et ses emportements formèrent un bloc contre lequel il se heurta; il dut abandonner toute idée de candidature. Il eut, au début de la participation des Etats-Unis à la guerre mondiale, en 1917, des démêlés avec l'entourage du président Wilson, qui ne voulut pas accepter ses offres de services sur les champs de bataille. Son gouvernement des Philippines donna des résultats encore contestés, et les historiens auront quelque peine à s'entendre pour porter un jugement définitif sur sa vie publique, mouvementée, ardente, passionnée.

Il a raison

Le Progrès du Golfe estime que nos hôteliers de campagne ont tort de servir de la musique américaine aux Américains qui visitent, en pleine saison de tourisme, nos hôtelleries rurales. Il faudrait, dit-il, leur faire entendre notre folklore, nos meilleurs et nos plus beaux chants du terroir, les airs canadiens. Ce touriste ne vient pas ici pour entendre la musique de chez lui, pas plus que pour manger de la cuisine américaine. Il veut avoir la sensation de vivre à l'étranger, de voir un pays étranger, "something different", comme dit le touriste américain. L'idée du Progrès est fort bonne. Et la campagne lancée par Barbeau, Gibbons et Marchand mérite de prendre de l'ampleur, du développement, jusque dans nos auberges rurales. Elle servira d'excellente façon l'industrie du tourisme.

G. P.

et le poisson aux yeux d'or. Les voyageurs de l'Université savent maintenant, pour y avoir goûté, quel mets exquis on fait de ce dernier.

On n'avance pas très loin au nord pour se rendre compte que le Manitoba est très boisé; on dit que les trois quarts de son territoire sont couverts de forêts. Avec cela de suffisantes chutes d'eau, ce qui rend possible l'établissement de l'industrie papetière. Je sais, pour l'avoir vu, que sur les bords du lac Dauphin, par les essences forestières, on se croirait dans la province de Québec.

La carte nous indique encore que le Manitoba, en plein centre du continent, est vraiment province maritime. Son littoral sur la mer d'Hudson, un simple prolongement de l'Atlantique après tout, est de 440 milles. Cet immense bassin sert de déversoir à tout le système des lacs et des rivières qui coulent au delà de la hauteur des terres. Le fameux chemin de fer de la baie d'Hudson, promis par M. Dunning et réclamé par les gens de la Saskatchewan, aboutira à l'un ou l'autre des ports manitobains, Port-Nelson ou Fort-Churchill.

Cette nouvelle voie, dont les politiciens disent tant de mal et tant de bien, n'est peut-être pas impraticable après tout. Pendant deux siècles au moins — il est même possible que ça se continue — les navires de l'*Hudson's Bay Co.* sont allés chercher les précieuses pelliceries. Qui sait si demain, par l'aménagement d'un canal par les rivières et les lacs, Winnipeg ne sera pas devenu en communication directe avec la mer? Ça n'est plus le passage vers l'est que l'on cherche — il est trouvé celui-là — mais le passage vers l'ouest.

Les gens de la prairie, et c'est compréhensible, ont un grand désir, raccourcir les distances qui les séparent de leurs marchés. Une fois ce problème résolu, la face des choses, économiquement, ne changerait-elle pas? L'Alberta a suffisamment de houille dans son sous-sol pour approvisionner le Canada tout entier. On y recherche à présent le pétrole, plus précieux que l'or parce qu'il a pris, dans le monde contemporain, une valeur extraordinaire. L'Alberta a suffisamment de charbon, et presque à fleur de sol, pour industrialiser tout l'ouest. Mais voilà, il faut le transporter et il en coûte plus cher pour le mettre à la disposition du consommateur que pour l'extraire.

Le nord de toutes ces provinces est très boisé et les eaux y sont abondantes. Les Rocheuses de l'Alberta doivent renfermer des richesses minérales insondables ou plutôt simplement inaccessibles pour le moment.

Au point de vue agricole, il n'y a pas que la culture du blé et des autres céréales. La culture mixte progresse et le cheptel laitier commence à faire son apparition sur les *homesteads*. En cela, comme le notait M. Edouard Montpetit, dans la brève entrevue qu'il accordait aux journalistes à la veille de la rentrée à Montréal, les Canadiens français établis dans l'Ouest ont l'exemple aux autres groupes. En agriculture, comme en autres choses, ils finiront par faire accepter la formule québécoise, formée de bon sens après tout, d'abord en ce qui regarde le traitement à accorder aux minorités. Ils ont été les premiers, dans ce pays de l'Ouest, à se livrer à la culture mixte. Et ils ont parfaitement réussi. Si les voyageurs de l'Université avaient visité les centres canadiens-français, au sud de Winnipeg, jusqu'à la frontière du Dakota, au nord d'Edmonton, un peu partout dans les trois provinces mais principalement au Manitoba et en Alberta, ils auraient vu souvent de belles terres, semblables à celles de nos campagnes, des beurrieres, des fromageries qui prospèrent.

Partout des paroisses organisées comme dans la province-mère, groupant les gens autour de l'église et de l'école, de l'école que nos gens veulent française malgré la loi, la loi qui est radicalement injuste et mauvaise au Manitoba, guère meilleure dans les deux autres provinces, mais tempérée dans la pratique par une certaine largeur d'esprit.

Et quels jolis noms ont ces paroisses: Letellier, Saint-Pierre-Joly, Saint-Mato, Saint-Antoine d'Aubigny, Sainte-Anne des Chênes, Lorette, Labroquerie, Lourdes, Montmartre, Morinville, etc.

Mais nous voyez pas mal loin de l'article de M. Bertrand après les quatre mots cités il parle des premiers découvreurs de l'Ouest et des anciens traités de la pellicerie — et aussi du sujet annoncé pour cet article: les discours de Winnipeg et de Saint-Boniface. Ça sera pour la prochaine fois, sans fautes.

Emile BENOIST.

### Premier arrêt à Campbellton ce matin

Deux trains de luxe du C.N.R. les transportent — Vieilles connaissances — En famille — Un beau programme — La deuxième tournée — Retour le 16 au soir

Après avoir roulé toute la nuit, les quelque 210 pèlerins du second voyage du *Devoir* en Acadie sont à Campbellton, au pays du grand défrèvement, depuis neuf heures ce matin. Quelques heures à peine ont suffi aux deux puissants trains de luxe du Chemin de Fer National du Canada à couvrir l'étape et à ramener nos voyageurs chez nos cousins d'Acadie pour compléter le voyage commencé il y a trois ans sous les auspices du *Devoir*.

Plusieurs heures avant l'heure fixée pour le départ des trains, hier après-midi, la salle des passagers de la gare Bonaventure, d'ordinaire tranquille le dimanche après l'exode des fins de semaine, présentait une scène animée. Ici et là, des prêtres en habits de ville, venus de toutes les parties de la province de Québec et de la province voisine par les trains de la matinée causaient entre eux; d'autres personnes, aux visages connus, se promenaient de long en large et, de minute en minute, les groupes grossissaient à vue d'oeil, formés d'anciens voyageurs ayant pris part aux quatre voyages du *Devoir*, en Acadie, en Ontario et à Chicago et renouant connaissance avant de prendre le train pour le second pèlerinage au pays d'Évangéline.

Les deux trains spéciaux attendaient les pèlerins sur les voies 5 et 6, séparés par la plate-forme étroite que forme le quai de la gare recouvert d'une marquise. Tous deux portaient à l'arrière du wagon-observatoire une affiche indiquant le but du voyage: "Deuxième voyage du *Devoir* en Acadie par trains spéciaux du Canadian National, du 7 au 16 août 1927". Une petite armée d'employés du chemin de fer, portant l'insigne saumon du personnel des trains, s'empressait autour de nos voyageurs pour leur indiquer leurs wagons et fournir tous les renseignements désirés. Les anciens accueillis par le large rire des domestiques de couleur, qui les saluaient en français, leur serraient la main. "C'est vous qui étiez dans mon wagon l'an dernier?" demandait un vieux voyageur à un grand nègre du plus bel ébène. "Oui, monsieur!" "Ah bon! Alors, je ne m'en faisais pas!"

Les nouveaux, désireux de connaître leur palmarès, faisaient tout de suite une tournée d'inspection, tout le long des onze wagons du train no 1 et des dix wagons du train no 2. Partout, même luxueux confort. Le wagon observatoire, avec ses larges fenêtres, offre le mouleux de ses fauteuils; pendus à des crochets, à portée de la main, les écouteurs du radio invitent à la musique et à la chanson, sur les tables, des livres français à la reliure joyeuse, tirent l'oeil. Il faut chaud? Voici des éventails tout prêts.

Puis, ce sont les wagons-lits, les uns à section et à compartiments, les autres du type *Pullman* ordinaire. Tout est luxueux; mais ce qui frappe peut-être davantage, c'est le luxe de propreté étalé partout. Chaque dossier de fauteuil est recouvert d'une housse d'une blancheur immaculée. A portée de sa main, le voyageur a son horaire, son programme du voyage, un exemplaire des publications des chemins de fer Nationaux: *La Grande aventure*, *La douce province*. Les stores baissées ne permettent pas à la chaleur torride qu'il fait au dehors de pénétrer jusqu'à où règne une douce fraîcheur invitante, sous la ruissellement des éventails électriques.

Puis ce sont les deux wagons-refectoire, luisant de tous leurs cristaux et de leur argenterie. Les garnitures en gilet blanc, les maîtres d'hôtels en veston bleu aux boutons d'or, sont prêts à prendre les ordres des voyageurs qui viendront dîner quelques minutes après le départ du train. Les menus français aux armes de l'Acadie s'étalent et invitent comme un apéritif. Les bambins n'ont pas été ignorés et de jolis menus enjolivés d'images aux regards placides sont là pour les amuser. Le chemin de fer a même mis sur chaque assiette un carton à vignette invitant donnant les principales recettes du wagon restaurant.

Il y a aussi sur chaque train le wagon-récréation, si spacieux à côté des autres qu'il semble le hall d'un grand hôtel. Des chaises et des tables plantées invitent le joueur de cartes, le petit piano Pratte miniature, fourni par la maison J. Donat Langelier, offre son clavier à la carresse de l'artiste qui doit sûrement se trouver parmi les voyageurs. Une atmosphère de gaieté règne déjà ici.

Il ne faut pas oublier non plus que c'est ici que tous les matins les arbitres voyageurs — ils sont nombreux — pourront venir dire la messe, prononcée par S. E. le délégué apostolique sur les routes, fournis par la maison Desmarais et Robitaille. Les prêtres auront tous les ornements nécessaires, fournis par la maison Dupuis Frères.

Puis, ce sont encore des wagons-domiciles et enfin, — un wagon que les voyageurs ne verront pas peut-être, mais dont ils profiteront sûrement, — le wagon-magasin, aux valeurs variées et prenantes de tous les régimes de bananes, des caisses d'oranges, de framboises, de pommes, et de denrées diverses qu'il contient.

Et puis, enfin, la locomotive, du type 6000, le plus moderne, râblée, puissante, crachant la fumée noire et trépidante sur ses roues hautes, éclairant d'un reflet de feu la figure ruisissante du chauffeur qui la nourrit et du mécanicien qui la commande, la main déjà sur la manette.

L'autre train semblable au premier, visité, on revient sur le quai de la gare. Il ne reste plus que quelques minutes avant le départ du train no 2, qui part avant le premier. Maintenant les groupes joyeux sont si nombreux qu'il faut se frayer un passage à force de "pardons" répétés. Les directeurs du voyage, MM. Dupire et Lafontaine, et les représentants du chemin de fer National, reconnaissables à leurs insignes rouges, sont débordés, mais joyeux. Vraiment, ce n'est pas un départ ordinaire. On part pour neuf jours, soit, mais enfin, c'est toute la famille qui se déplace pour visiter ses membres éloignés simplement par la géographie! Le bruit des conversations et des rires fuse, mais le moment du départ du premier train arrive.

"En voitures, messieurs, plus que trois minutes!" Enfin, doucement, roulant sans un grincement sur les rails d'acier poli, le train no 2 s'éloigne. Les mouchoirs s'agitent, les "Bon voyage!" répondent aux "Au revoir!" jetés de la plate-forme du wagon-observatoire, et le train disparaît là-bas, dans le tournant.

Encore un quart d'heure que le groupe diminué mais aussi logne employé en toute conscience; et le train no 1 s'éloigne à son tour accompagné des bons souhaits de ceux qui restent jusqu'au moment où le dernier wagon disparaît là-bas, vers la Pointe Sainte-Charles, se dirigeant d'abord vers Lévis, où M. Bourassa est monté vers 11 heures hier soir.

La foule, en grappes joyeuses, s'écoule vers la sortie.

### Comment s'adresser aux voyageurs du Devoir

Pour télégraphier ou écrire aux voyageurs du "Devoir" actuellement dans les provinces maritimes, il s'agit d'adresser comme suit:

LE "DEVOIR", TRAIN C. N. R.

Station, Agent

et le nom de l'endroit suivant l'heure ci-dessous.

- Lun. 8 août—Bathurst, N. B. le soir.
- Lun. 8 août—Bathurst, N. B. le soir.
- Mar. 9 août—Bathurst, N. B. toute la journée jusqu'à 6 heures.
- Mar. 10 août—Moncton, N. B. 10 heures du soir.
- Mer. 10 août—Summerside, I.-du-P.E. toute la journée.
- Jeu. 11 août—Charlottetown, I. du P.-E. toute la journée jusqu'à 3 h. p.m.
- Jeu. 11 août—Lockville, N. B. jusqu'à 8 h. du soir.
- Ven. 12 août—Sydney, N. E., toute la journée.
- Sam. 13 août—Mulgrave, N. E. le soir.
- Dim. 14 août—College Bridge, N. B.
- Lun. 15 août—St-Jean, le matin jusqu'à 10 heures.
- Mar. 16 août—Fredericton, de 4 de l'après-midi à 10 h. du soir.

## Les fêtes de St-Michel-de-Napierville

Le soixante-quinzième anniversaire de fondation de la paroisse et les noces d'argent sacerdotales du curé — M. l'abbé J.-C. Geoffrion — Grand-messe à laquelle S. G. Mgr Gauthier assiste — Adresse du maire Usereau à Sa Grandeur et au jubilaire — Banquet dans le parterre du presbytère — Les discours — Bénédiction d'une académie

### TEXTE DU SERMON DU R.P. P.-M. BERARD, O.P. A LA GRAND-MESSE HIER

St-Michel-Archange de Napierville, 8 (De notre envoyé spécial). La paroisse de St-Michel-Archange célébrait hier le 75ème anniversaire de sa fondation, le 25ème anniversaire de la vocation sacerdotale de son curé, M. l'abbé J.-C. Geoffrion, en même temps qu'avait lieu la bénédiction de la nouvelle académie.

L'archevêque administrateur du diocèse de Montréal, Sa Grandeur Mgr Gauthier, a présidé ces fêtes qui ont duré toute la journée.

Le matin, nombre d'automobiles, portant les principaux citoyens de la paroisse et des environs, s'étaient rendus sur la route à la rencontre de Mgr l'archevêque administrateur qui arriva à Saint-Michel vers dix heures. Après avoir salué les prêtres invités au presbytère, Sa Grandeur se rendit à l'église où il présida à la messe solennelle chantée par le jubilaire, M. le curé Geoffrion, assisté de MM. les abbés A. Forget, directeur du collège de l'Assomption, et Oscar Gibault, préfet des études et vice-supérieur du collège de Saint-Jean.

Le R.P. A. Bérard, du couvent des Dominicains de Notre-Dame de Grâce, prononça le sermon de circonstance dont nous reproduisons le texte plus bas.

Après la messe, le maire de la paroisse, M. Octave Usereau, lut dans le chœur une adresse de bienvenue à Sa Grandeur Mgr l'archevêque administrateur et présenta les vœux des citoyens à M. le curé Geoffrion.

Ce dernier répondit à cette adresse après qu'on lui eut offert une magnifique gerbe de fleurs et un chèque de \$1,000. On trouva également les textes de ces adresses.

#### S. G. Mgr Gauthier

« Je ne puis terminer cette fête, a dit Mgr l'archevêque administrateur, sans vous dire combien je suis toujours touché des témoignages de respect que je reçois. Cette fête paroissiale, (comme nous les aimons) avec du beau chant, un beau sermon et avec beaucoup de monde, est bien de nature à augmenter chez tous l'esprit paroissial. Remercions le bon Dieu de tout ce qu'il a fait et demandons-lui que nous serions sans la paroisse. Sans elle nous ne serions rien, nous aurions perdu notre langue, nous aurions perdu la foi.

#### Le banquet

À l'issue de la grand-messe eut lieu le banquet servi par la maison Dupuis Frères, de Montréal, sous les arbres, en face du presbytère. Plus de quatre cents convives avaient pris place autour des tables et firent honneur aux mets succulents servis par les employés diligents de la maison «Dupuis». M. E. Pigeon agissait comme maître d'hôtel. M. Albion Jetté représentait également la maison Dupuis.

M. le notaire Maximilien Cougal, de St-Rémi, un ancien de la paroisse, lut quelques-uns de ses sonnets composés à l'occasion de ces fêtes et que les convives apprécièrent beaucoup.

M. Casimir Hébert chanta également quelques morceaux de sa composition qui furent également goûtés.

#### Décès

PAIEMENT.—A Pointe Claire, le 5 août 1927, à l'âge de 81 ans, est décédé Notre Père, époux de leur fille Marie Verdon. Les funérailles auront lieu mardi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 9 heures pour se rendre à l'église Pointe Claire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**La Société Coopérative**  
DE FRAIS FUNÉRAIRES  
Entrepreneurs de Funérailles et  
Assurances Funéraires  
**EST 1235**  
101, RUE SAINT-CATHERINE EST

les prenait par surprise en leur demandant d'adresser la parole, l'un d'eux, M. le juge Monet, parla de l'esprit de famille et de la bienveillance de M. le curé Geoffrion. Il demanda aux pères et mères de famille de continuer à élever leurs enfants comme ils avaient été élevés eux-mêmes. Il fit remarquer qu'il tenait particulièrement à ce qu'une parole de laïque vint ajouter encore aux recommandations des prêtres sur ce point.

Les invités se formèrent ensuite par petits groupes pour évoquer de vieux souvenirs.

#### A l'Académie

Mgr l'archevêque présida ensuite à la bénédiction de la nouvelle académie que dirigeront les RR. SS. de Ste-Anne, Mgr Gauthier par lui-même, par St-Edouard où il était invité par le curé de la paroisse pour le souter.

Le soir on lança un feu d'artifice en face de la nouvelle académie.

Le comité de réception était formé de MM. Thomas Ricard, président, Léo Vanchesteing, Alex. Trudeau, Uric Trudeau, Jos. Trudeau, Emile Trudeau, Emile Laplante, E. Moncham, Maurice Blais, Israël Boileau, Albert Raymond, Ernest Dulude.

Le comité d'organisation se composait de MM. Thomas Ricard, Léo Vanchesteing, Emile Trudeau, Albert Raymond.

Voici le texte du sermon prononcé par le R. P. Bérard, du couvent des Dominicains de Notre-Dame de Grâce, à la messe solennelle:

#### Le R. P. Bérard

*Contemplabor ut videam quid dicatur mihi et respondeam.* (Habac. II, 1.)

Monseigneur, Cher Confrère, Bien Chers Frères, Vous n'attendez pas de moi que je vous parle du sacerdoce en lui-même, je n'en rappellerai que le principe: la source de sa grandeur, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le prêtre éternel et par excellence.

Mais il est prêtre, disent les théologiens, non pas par nature, mais par choix, par vocation, par amour, par obéissance. Le Père, de même que le Saint-Esprit, par nature, aurait pu se faire mission sacerdotale; mais le Père a voulu que son Fils unique, qui est sa lumière et sa révélation éternelle, fût sa splendeur dans le temps et le révélât à la terre comme au ciel. C'est ce que Notre-Seigneur nous dit dans l'Evangile: «Je suis venu pour faire la volonté de mon Père.» C'est son amour pour le Père qui lui fait accepter cette mission divine.

Or, le sacerdoce est un rayon de cette splendeur éternelle. La vocation du prêtre est un grand mystère d'amour: c'est l'amour même de Dieu pour les hommes qui remplit des cœurs d'homme et qui les fait participer à sa miséricorde infinie pour les hommes. Car le prêtre, parce qu'il est un autre Jésus-Christ, son rayonnement dans le monde, peut recevoir plus de grâces que des centaines, que des milliers d'hommes ordinaires. Pourquoi ces profusions de grâces sur quelques hommes en particulier? C'est que Dieu, dans ses prières, voit toutes les âmes qu'il s'agit de sanctifier et à sauver par leur ministère.

Ce sont des vérités que nos familles si chrétiennes entendent bien. Dans cette belle paroisse de Saint-Michel, nous ne sommes pas dans ce monde où les vérités sont diminuées par les hommes: *Diminuit sancti veritates a filio hominum*. (Ps. II, 1.) Vous comparez toutes les grandeurs et tous les mérites du sacerdoce catholique.

Je vois en esprit cette bonne mère, je la vois avec le cœur sacerdotal que Dieu lui avait donné, qui désire, qui demande, qui surveille, qui prépare, la vocation sacerdotale de son enfant. Elle se dit dans son cœur, cette bonne mère: «Je veux un prêtre, si Dieu le veut. Je ne le veux pas pour moi seule, mais pour les autres aussi. Je travaille au salut de plusieurs, de toute une paroisse, de tout un diocèse peut-être.» Elle a conscience, par son esprit de Dieu, quelle participation à tous les mérites du sacerdoce de son enfant. Et il en est de même de tous les autres membres de la famille. Un évêque disait dans un congrès de vocation sacerdotale: «Je vois de plus en plus que la vocation sacerdotale est une élection de la sève chrétienne de la famille. Que de fois le sacerdoce de l'enfant a été préparé par les vertus sacerdotales de la famille! Ses mains se tendent vers l'autel, parce que ses parents, au foyer, ont offert longuement et pieusement, dans le calice de leurs cœurs, le sacrifice quotidien de leurs souffrances et de leurs larmes, en union au sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans un bulletin de vocation sacerdotale, Monsieur René Bazin écrivait: «Il y a des mères qui ont une âme de prêtre et qui la font passer dans leurs fils.»

Pour vous, cher confrère, qui montez à l'autel, le premier sentiment qui saisit votre cœur, nous le savons parce que nous sommes prêtres, c'est la crainte. Il est juste de craindre, parce que le sacerdoce est une redoutable responsabilité. Nous avons dit que c'est une participation au sacerdoce de Jésus-Christ et à la grandeur de son sacerdoce. Toute grandeur, dans notre état de nature, suppose des efforts, et un grand courage; il convient que le prêtre se demande s'il est digne des grâces de sa vocation.

Mais la confiance succède à la

crainte, parce que vous sentez que cette allégresse qui se presse autour de vous, avec la délicieuse et bienveillante présence de Monseigneur, pour joindre ses actions de grâces aux vôtres, est un effet sensible de la grâce de votre sacerdoce. Il y a des prêtres qui ne moissonnent pas ce qu'ils ont semé; leurs mérites sont grands devant Dieu, parce qu'il regarde les cœurs et les intentions. Vous ne moissonnez pas ici tout ce que vous avez semé, parce que vous avez travaillé dans d'autres parties de la vigne du Seigneur; mais la paroisse de St-Michel se réjouit de grâces abondantes qu'elle reçoit par votre ministère.

Pour édifier et réjouir vos paroissiens, pour jeter aussi dans les familles la semence de nouvelles vocations, je me propose de vous dire, sans troubler votre humilité, les raisons qui peuvent vous inspirer de la confiance et de la joie spirituelle. Ces raisons, je les prends dans cette parole du prophète: «Contemplabor ut videam quid dicatur mihi et respondeam.» Je regarde attentivement pour voir ce que Dieu me dit et ce que je lui répondrai. (Habac. II, 1.) Plus je le médite, plus je me persuade que ces paroles éclairaient toute la vie de votre sacerdoce et qu'elles expliquent aussi votre influence sacerdotale dans la paroisse.

Cette contemplation, dont parle le prophète, ce n'est pas seulement la préparation au sacerdoce, mais la vie sacerdotale, qui est une vie d'étude et de prière; soit par l'étude, soit par l'esprit de prière, le prêtre cherche Dieu.

La vie sacerdotale est une vie d'étude: il faut que le prêtre possède la science du royaume de Dieu: «Vobis datum est nosse regnum Dei.» Il vous a été donné de connaître le royaume de Dieu. Le Chef du royaume, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ: le prêtre est son représentant. Il est comme tel, dépositaire de trois grands attributs divins: la vérité, la justice et la miséricorde; il est donc comme Notre-Seigneur la lumière surnaturelle de ce monde, l'interprète des lois, le dispensateur des grâces. Mais qu'il s'applique les lois du royaume? Quelles sont les conditions moales qui nous font vivre comme des sujets du royaume? Saint Paul disait à son disciple: «Attende lectioni. Applique-toi à l'étude. Attende tibi et doctrinae. Veille sur toi et sur ton enseignement; mets-y une constante application; car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoulent.» (I Tim. IV, 13-16)

Il y a un lien nécessaire entre la connaissance de Dieu et les moeurs du royaume de Dieu. Le Seigneur dit dans le prophète Osée: «Parce qu'il n'y a dans le pays ni vérité, ni connaissance de Dieu, la terre est en deuil: on se jure, on vole, on verse le sang, on mène une vie toute charnelle; Non est scientia Dei in terra.» (Osée, IV, 2-3, 4.) Le Seigneur cherche le coupable dans le prêtre: «Parce que tu as méprisé la science de Dieu, je te rejette de mon sacerdoce.» (Ibid. v. 6.) Dans le prophète Malachie, le Seigneur dit encore au prêtre: «Les peuples demandent la loi au prêtre: les lévites sont les gardiens de la science: «Il détournent du mal un grand nombre d'hommes.» (Mal. II, 1.) *Multos avertit ab iniquitate.* Et il arrive aussi, par une conséquence fatale, que le sacerdoce est méprisé, quand il méprise la science de Dieu.

Puisque la vérité ne change pas avec les temps, ce lien entre les bonnes moeurs et la science de Dieu n'est pas moins nécessaire dans notre temps: ceux qui se rendent compte de l'état des intelligences aujourd'hui, qui voient les erreurs et les mensonges que les sciences naturelles vulgarisent contre la vérité divine par tant de moyens plus efficaces les uns que les autres, les journaux, les livres, et maintenant les discours vivants qui font en un instant le tour du monde, ceux-là comprennent la pressante recommandation du chef de l'Eglise: «En présence des efforts conjurés de l'incrédulité, ce serait vraiment un crime pour le clergé, s'il négligeait l'action intellectuelle.» (Léon XIII, Canon 129.)

#### L'ACTION INTELLECTUELLE

Mais quelle est cette action intellectuelle? Elle n'est pas la même dans tous les milieux. Elle varie selon les besoins des peuples. Mais elle consiste toujours dans un rayonnement de lumière divine, de science religieuse: c'est l'effet de sa vie studieuse dans son milieu, dans sa paroisse; elle vient de l'élévation constante de ses pensées, de la compréhension profonde de son idéal de sauveur d'âmes.

Je ne voudrais pas faire un portrait, mais le portrait se fait de lui-même dès que le prêtre de l'action intellectuelle du prêtre. Vous en connaissez tous les traits dans votre prêtre.

La vie du prêtre est une vie de prière et de piété, parce qu'il a besoin de diviniser pour agir en prêtre.

Si je parlais ici directement aux prêtres, je pourrais me borner à leur rappeler les enseignements de Pie X, de sainte mémoire: «Votre mission est grande, mais Dieu a pourvu abondamment à ce que le don de la grâce ne vous manquât jamais, ni pour vous, ni pour les autres. Ce don précieux, Dieu le tient à votre disposition, mais souvenez-vous que vous ne l'obtiendrez que par une prière continuelle.» Mais c'est à vous que je parle, pour vous, la piété du prêtre est un signe de sa ressemblance avec Dieu, de sa puissance rédemptrice. Pour vous, qui êtes si profondément chrétiens, le prêtre est l'homme de Dieu.

Que lui demandez-vous? Qu'il soit un autre Jésus-Christ.

Or, vous sentez qu'il agit en prêtre, ou bien en Dieu, quand il sait vous aimer, comme Notre-Seigneur lui-même vous aime.

Savoir aimer, c'est la science de l'amour. Le prêtre, c'est donc l'homme qui sait aimer. C'est cette science de l'amour qui perfectionne son sacerdoce.

C'est plus que la charité ordinaire des fidèles. La charité est un devoir pour tous, parce qu'elle est commandée à tous, comme un sentiment qui domine tous les autres et qui les ordonne à la fin surnaturelle. Mais le prêtre, qui est chargé par sa vocation du salut des hommes, doit aimer encore plus que les autres: il faut que sa charité dépasse une extension, une force qui ne se trouve point chez les chrétiens ordinaires.

Savoir aimer, ou bien aimer comme Dieu, c'est vouloir le bonheur des autres, avec toutes les intentions de Dieu.

Quel est le signe de cet esprit sacerdotal? Vous connaissez par vous-mêmes toutes les difficultés de la charité: il faut se renoncer pour se donner à Dieu et pour accomplir ses volontés. Le prêtre vous ressemble autant que vos propres enfants vous ressemblent: par quels moyens sera-t-il plus saint que vous? Par l'esprit de prière: vous jugez aussi de sa sincérité, de sa charité pour vous, de son esprit apostolique par sa piété. Vous sentez qu'il veut votre bonheur et votre bien quand il s'applique à la prière, s'applique à la prière, c'est faire ce qu'il vous demande de faire; c'est fuir ce qu'il vous ordonne de fuir, c'est vous donner l'exemple.

#### LA PIÉTÉ

Aussi saint Paul recommandait-il à son disciple de donner l'exemple et de prier: «Pour toi, Homme de Dieu, fuis tous les désirs du monde et recherche au contraire la justice, la foi, la piété, la patience, la douceur et la charité.» Il faut que tu sois l'exemple des fidèles en parole, en conduite, en charité, en foi et en piété. «La prière, c'est l'acte de la piété: elle est utile à tout. Elle a des promesses pour le progrès spirituel: son premier fruit, c'est la science de l'amour. C'est aussi par la prière que le prêtre apprend à aimer son peuple; c'est aussi par la piété du prêtre que le peuple chrétien comprend que le prêtre veut son bien.

Vous sentez encore que le prêtre est un autre Jésus-Christ ou qu'il agit en prêtre, quand il sait vous commander au nom de Dieu. C'est encore la piété qui donne la science du commandement. Notre-Seigneur disait à ses disciples sur ce sujet: «Les plus grands parmi vous ce sont ceux qui servent, non ceux qui dominent. Les princes de ce monde dominent sur leurs sujets; qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous. Quelqu'un de vous veut servir, qu'il se fasse esclave et se serve lui-même.» (Matt. XX.)

Saint Paul recommandait cette douceur à son disciple: «Si c'est un vieillard que tu reprends, prends-le comme un père, les jeunes gens, reprends-les comme des frères; les femmes âgées, reprends-les comme des mères, et celles qui sont jeunes comme des sœurs.» C'est le moyen de faire accepter l'obéissance, parce que la douceur et l'humilité du prêtre témoignent que lui-même, en usant de son autorité, ne fait qu'obéir à Dieu. Il ressemble à Notre-Seigneur. Comme en lui, on ne sait ce qu'il veut, on ne sait pas de son autorité, dans les actes de son ministère: «Je ne parle pas de moi-même, mais de mon Père qui parle par moi.» C'est mélange harmonieux de faiblesse et de puissance, d'obéissance et d'autorité, composait l'un des charmes qui attirait le plus les âmes: chacun se disait en l'approchant: «S'il n'est pas Dieu, il parle au nom de Dieu.» *Contemplabor ut videam quid dicatur mihi.*

Pour nous, qui sommes portés à nous grandir, nous ne pouvons partager les sentiments de Notre-Seigneur, que par notre union à lui dans la prière. C'est ainsi que nous apprendra cette douceur et cette bienveillance qui emportent les cœurs d'assaut.

Cependant, la douceur et la bienveillance ne sont pas les seules: devant les injustices, les mensonges et les fourberies, l'autorité ne doit jamais se rendre. Autant le prêtre est bon et facile dans ses procédés pour le bien des âmes; autant il est ferme et inflexible quand le bien des âmes est en jeu. Il cherche à convaincre les esprits par la lumière; il cherche à les toucher par le feu de sa charité; il prie pour parler avec la force et la douceur de Dieu. Mais si les droits de Dieu sont profanés, on sent l'indignation et la colère dans les accents de sa voix; mais cette colère et cette indignation sont des sentiments si justes chez un homme de Dieu, quand il est en face du mal, que les hommes de bonne foi disent: «Non, ce n'est pas ici l'homme qui parle, mais c'est le prêtre qui prend en main les intérêts de Dieu. Je sens qu'il me veut plus de bien que je ne m'en souviens à moi-même.» Un jour saint Ambroise, et quelle douceur dans cette figure de saint Ambroise, le jeune Augustin en était subjugué, mais un jour, l'humilité, le bienvenu et noble Ambroise, qu'on appelait la barre de fer, les yeux tout allumés de colère, se dressa devant l'empereur Théodose: «Puisse que tu as péché, fais que tu fasses pénitence. Dieu est plus puissant que toi.» Sans doute, ce sont des actes passagers dans la vie du prêtre, mais ces actes de force et de courage sont encore inspirés par son esprit de piété, par son union à Dieu.

Et encore ici sans le vouloir, je fais un portrait si fidèle que vous en reconnaîtrez tous les traits aimés.

*Contemplabor ut videam:* Je regardais pour comprendre et pour voir ce que Dieu demandait de moi. Cette contemplation par l'étude et la piété, c'est l'école du village, c'est le collège, c'est le séminaire, c'est les cours de théologie, ce sont les grandes universités romaines; oui, mais cette contemplation, cette vision qui rapproche l'homme de Dieu; qui le fait communier à ses desseins, c'est encore et bien plus la vie de piété et de travail qui se continue dans la paroisse, et dans les longues veilles du presbytère.

Cher Confrère, vous ne cessez de nous dire, par votre exemple, par votre ardeur au travail, par votre piété, ce que le cardinal Gibbons disait à ses prêtres dans son livre, «Ambassadeur du Christ»: «La science ne nous vient pas par héritage: elle n'est pas le fruit du talent; souvenez-vous que le talent est un don dangereux sans le travail. Car s'il n'est pas cultivé avec soin, le champ le plus fertile ne produit que des ronces et des épines; de même, sans l'amour de l'étude, et sans un travail de chaque jour, la science du prêtre est superficielle et son action ne pénètre pas dans les âmes. Pour mettre aux cimes abruptes de cette science de Dieu, il n'y a pas d'autres sentiers que ceux du travail et de la piété. Sans une persévérance

étendue toute la vie, sans une continuelle prière nous perdrons bien vite tout ce que nous avons acquis!»

Pour cette façon de force et de piété que vous nous donnez, Dieu vous récompense en partie par une magnifique moisson de bonnes œuvres, par les fruits d'un excellent ministère.

#### L'INFLUENCE DU PRETRE

20.—Et respondemus: *videam ut respondeam.* Je regardez pour bien voir ce que je puis vous répondre: Ce sont les œuvres de votre ministère, qui répondent pour vous. Saint Jean nous dit dans l'une de ses épîtres: «Nous connaissons l'amour de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous; et nous, à notre tour, nous devons donner notre vie pour nos frères. Nos dehemus pro fratribus animas ponere.» (I Jean, 7-16). Donner sa vie, ce n'est pas seulement mourir d'un coup de glaive pour les autres, comme les martyrs, mais c'est donner son esprit et son cœur, par le travail et la piété; c'est se dépenser tout entier pour le bien des autres; c'est s'oublier soi-même. On se donne aux autres dans la même mesure que l'on s'oublie.

Vos prêtres donc, par leurs prières, par leurs sacrifices, par leur travail, de toutes manières, par leur prédication, leur direction spirituelle, depuis la fondation de la paroisse, vous ont donné la substance de leurs âmes, si bien que nous pouvons les voir dans vos familles et en vous.

Soixante-quinze ans de vie paroissiale, c'est l'âge adulte pour les paroisses, ce n'est pas la vieillesse. C'est trop long, cependant, pour les souvenirs de ceux qui témoignent aujourd'hui leur reconnaissance? Quelques-uns, ils sont de plus en plus rares, ont assisté aux différentes transformations de la paroisse: nous célébrons un peu leur fête en même temps que celle de l'Eglise.

Il y a trois générations qui dorment dans votre cimetière. Nous ne pouvons pas les oublier. Ces absents assistent en esprit aux fêtes de la paroisse, parce qu'ils ont été sauvés et sanctifiés par le ministère des prêtres. Plusieurs viennent aussi, c'est leur droit, parce que, bien qu'ils soient partis de ce monde, ils ne sont pas encore au terme de leur pèlerinage: ils savent que le prêtre qui les a engendrés spirituellement, ou celui qui a béni leur séjour ne peut pas les oublier, quand il monte à l'autel, ou qu'il prie au nom de l'Eglise. Tous ces morts, ces chers défunts, qui sont quelque chose de vous-mêmes, nous sont unis aujourd'hui, les uns par leur joie, les autres par leurs souffrances, tous par leur reconnaissance. Les premiers, ils sont au ciel, prient pour nous: nous devons prier pour les autres.

Soixante-quinze ans de vie paroissiale, pouvez-vous nous montrer des preuves de vie chrétienne? Vous le devez à vos prêtres.

C'est la fête de votre église. Mais l'église, vous le savez, ce n'est pas seulement le temple de pierre dans lequel les prêtres président aux offices religieux, c'est un lieu, c'est l'édifice spirituel, immense, de pierres vivantes, que Jésus-Christ a construit en l'honneur de son Père, pour sauver tous les hommes. Etes-vous spirituellement incorporés à cette société dont saint Pierre est le chef visible? Vous ne pouvez l'être que par vos prêtres et votre évêque: vivez-vous en union d'esprit et de cœur avec les représentants de Dieu dans l'esprit d'obéissance?

Votre temple témoigne donc pour vous et pour vos prêtres aussi. Vous l'aimez, parce que vous avez fait des sacrifices pour le rendre digne de Dieu. Il vous appartient civilement, parce que vous l'avez construit de vos biens; mais il appartient à Notre-Seigneur, parce que vous vous êtes dépouillés en le consacrant à Dieu. Le comprenez-vous? Etre susceptible sur le point de la propriété religieuse, ce n'est pas être profondément chrétiens. On juge de l'esprit d'une paroisse par les facilités que les prêtres trouvent dans l'organisation du service de Dieu.

Il y a deux faits dans l'Evangile qui nous montrent que Jésus agit en propriétaire des biens religieux: «Jésus parcourait toutes les bourgades de la Pérée et il entraînait dans ses rangs pour prêcher, comme s'il était chez lui.

La fête de la dédicace était très populaire chez les Juifs et Jésus y rendait chaque année l'entrée dans le temple, il en admirait les commodités. Quand il faisait froid, il suivait la foule sous le porche, pour l'instruire de ses devoirs. Quand il avait le temple profané, il s'armait du fouet pour en chasser les profanateurs: «Ne savez-vous que la maison de mon Père est une maison de prière? De même, votre temple appartient à Dieu, un vrai temple, et Dieu l'administre civilement par vous, qui êtes ses sujets et par ses prêtres, qui sont ses ambassadeurs sur la terre. Nous pouvons donc juger de votre esprit de religion par les sentiments qui vous attachent à votre temple: si vous l'aimez, parce qu'il est la maison de Dieu, vous êtes détachés des biens du monde.

Saint Paul disait: «Christus dixit ecclesiam.» Le Christ a aimé son Eglise: il s'est livré pour la rendre immaculée.» (Ephés. V, 25). Mais son Eglise, c'est la société chrétienne, et aussi votre temple de pierre, et votre congrégation chrétienne, si vous vivez en union avec les chefs de son Eglise. Jésus aime donc votre temple, parce que c'est ici qu'il vient pour vous rencontrer.

Et vous aussi vous aimez Jésus et son Eglise, parce que vous avez voulu que le temple de Dieu fût digne de lui. Vos prêtres vous ont demandé de le rendre commode, com-

(A suivre à la page 4)

#### L'arrivée de M. Larkin

Le *Megantic*, de la White-Star, est arrivé ici samedi soir avec une liste complète de passagers dont M. Peter C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, sir Ernest Craig, député de Greve aux Communes anglaises, sir Thomas Henry Gratton Esmond, sénateur de l'Etat Libéral d'Irlande, l'abbé P.-J. Belliveau, Mlle J. Brunet, Mlle M. G. Cornill, MM. les abbés P.-A. Dubois, A. Dubois, le R. P. T. Hefferman, Mme A. Miroux.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du «Devoir», 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460).

## Ne pas se laisser manger la laine sur le dos

Vivre, c'est lutter. La lutte est une loi universelle. Celui qui renonce à l'effort renonce à la vie. Le monde doit remuer. Il faut avancer ou reculer. Tout homme d'affaires, avec du sang dans les veines, aime mieux être devant que derrière. Il n'attend pas d'être battu: il se bat. Ses adversaires annoncent: il fait comme eux: il fait mieux qu'eux: il les écrase à leur propre jeu. Il fonce, il avance.

L'annonce plaisante, originale et vivante dans un journal quotidien qui respecte ses lecteurs est un régiment de voyageurs qui visitent d'un seul coup des milliers de clients, les guettent, leur donnent envie d'acheter et, avec un sourire, leur font ouvrir le portefeuille. C'est un tonique calme et bienfaisant pour augmenter les ventes et les bénéfices. C'est donc l'intérêt de l'industriel, du commerçant honnête, au sort duquel la prospérité nationale est liée.

—No 1

*Albert Herminier*

## "Collection Stella"

La collection complète édition cartonnée, soit 64 titres. Au comptoir \$8.00

Par la poste (province de Québec) \$ 9.00  
(Ontario) . . . . . 9.50  
(Manitoba) . . . . . 10.00  
(Saskatchewan) . . . . . 10.50  
(Alberta) . . . . . 11.00

Jolis romans pour la famille et les jeunes filles, volumes de 150 à 200 pages, sous cartonnage bleu — 65 titres différents.

Edition cartonnée, 20s l'exemplaire; \$2.25 la douzaine, au comptoir; par la poste \$2.50.

ALANIC, Mathilde  
—Monette  
ARDEL, Henri  
—Deux Amours.  
ARNEAUX (des) Maxime  
—Le Mariage de Gratienn.  
AUGÉ, Lucie  
—L'Heure du Bonheur.  
BARR MAC GUTHRIE, G.  
—Ainsi pour lui-même.  
BEAL (du) Salva  
—Trop petite.  
BRADY  
—La Branche de Romarin.  
CASTELLANA (de) Comtesse  
—Le Secret de Maroussia.  
CASTLE, A. et E.  
—Cœur de Princesse.  
CHAMPOUL  
—Anctise.  
—Noëlle.  
COULOMB (de) Jeanne  
—L'Algue d'or.  
CRAIK, Miss G.  
—Mère et Fils.  
De BRÉTHER, Jean  
—Illusion masculine.  
—Rêver et Vivre.  
DEMAIS, Jean  
—L'Héroïque Amour.  
FID, Jean  
—L'Enfer.  
FLEURIOT, Zénaïde  
—Marga.  
FLORAN, Mary  
—Carmencita.  
—Dernier Atout.  
—Femme de Lettres.  
—Lequel l'emporte?  
—Meurtre par la vie.  
—Rigueur au lit.  
GENIAUX, G.  
—Un Mariage "in extremis"  
GOURDON, Pierre  
—Alme, Nicole.  
GRAND CHAMP, J.  
—De l'Amour et de la Piété.  
—Le Cœur n'oublie pas.  
—Les Femmes s'accroissent.  
—Pardonnez.  
HARCOET (de) M.  
—Derniers rameaux.

KEBANY (de) L.  
—La Dame aux Genêts.  
—Le Sentier du Bonheur.  
LA BRUYÈRE, René  
—L'Amour le plus fort.  
LESCOT, Madame  
—Mariages d'aujourd'hui.  
MATHÉ, Hélène  
—A travers les siècles.  
NISSON, Claude  
—L'Autre Route.  
PERRAULT, P.  
—Comme une Epave.  
PRADY, René  
—La Forêt d'argent.  
PUJO, Alice  
—Phyllis.  
—Pour.  
SAINT-ROMAN, J.  
—L'Embarcadere.  
SANDY, Isabelle  
—Marilyn.  
SCHULTZ, Yvonne  
—Le Mari de Viviane.  
SEVESTRE, N.  
—Cyanette.  
STAR, René  
—La Conquête du Cœur.  
—L'Amour attend.  
TERAMOND (de) Guy  
—L'Aventure de Jacqueline.  
THIERY, J. — MARTIAL, H.  
—Mort ou Vivant?  
THIERY, Jean  
—Sous leurs pas.  
THIERY, Marie  
—Bonsair Madame La Luna.  
—Rêve et Réalité.  
TINSEAU (de) Léon  
—La Fiancée de la Symphonie.  
TRÉLÉY, T.  
—Arlette, jeune Fille moderne.  
—Le Droit d'aimer.  
—L'Inutile Sacrifice.  
—La Petite.  
—Printemps Perdu.  
—Rêve d'Amour.  
—La Transfiguration.  
VERTUL, André  
—L'Étoile du Lac.  
—Le Hibou des Ruines.  
—La Maison des Troubadours.

## Service de Librairie du Devoir

336, Notre-Dame Est Montréal

## L'Ecole des sciences sociales économiques et politiques de Montréal

A QUI ELLE S'ADRESSE

L'Ecole ouvre largement ses portes à tous les groupes sociaux sans distinction: professionnels, élèves et anciens élèves des facultés et écoles, professeurs et instituteurs, praticiens sociaux, journalistes, infirmières visiteuses, membre des cercles d'études industrielles, chefs ouvriers. Elle accueille toutes les intelligences et n'exige d'autres titres que l'amour du travail et la résolution affirmée d'assurer sa propre formation.

L'Ecole reçoit des élèves réguliers et des élèves libres. Les uns et les autres sont admis sans examen. Ils n'ont à justifier d'aucun grade universitaire.

L'inscription d'ensemble confère le titre d'élève, une ou plusieurs inscriptions partielles le titre d'auditeur ou élève libre. Les élèves réguliers sont seuls admis à briger le diplôme.

L'inscription d'ensemble donnant entrée à tous les cours et aux conférences pratiques est de \$15.00 par année, payables en octobre. L'inscription partielle est de \$5.00 par cours.

La durée des études est de deux ans dans la section économique et sociale et d'un an dans la section du journalisme. Les cours se donnent le soir. Afin de faciliter le travail et de ne pas exiger trop des élèves les cours ont lieu tous les deux jours.

Pour tous renseignements s'adresser par lettre au directeur de l'Ecole, 1265 rue Saint-Denis, Montréal.

## Le mouvement des navires

L'Antonia, Cunard, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.  
L'Antonia, Cunard, de Southampton, est arrivé à Montréal à midi.  
L'Ascania, Cunard, de Southampton, arrivera à Montréal samedi.  
Le Doris, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.  
L'Empress of Scotland, Pacifica Canadian, de Southampton, arrivera à Québec jeudi.  
Le Melita, Pacifica Canadian, de Glasgow, arrivera à Québec samedi.  
Le Montrose, Pacifica Canadian, de Liverpool, arrivera à Montréal vendredi.  
Le Montclair, Pacifica Canadian, d'Anvers, arrivera à Québec le 15.  
L'Ausonia, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.  
L'Empress of Australia, Pacifica Canadian, de Québec, arrivera à Cherbourg mercredi.  
Le Metagama, Pacifica Cana-

## Le JAMBOÛ ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR Exigez-le. Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

dien, de Montréal, arrivera à Glasgow vendredi.

Le Regina, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi. LES ARRIVAGES DU 6 ET DU 7. Le Montclair, Pacifica Canadian, de Liverpool; le Megantic, White-Star, de Liverpool; l'Athena, Anchor-Donaldson, de Glasgow. LES DÉPARTS DU 6 ET DU 7. Le Coloman, White-Star, pour Avonmouth; le Regina, White-Star, pour Liverpool.

#### Départ du Paris

Le Paris, de la Cie Générale Transatlantique, est parti de New-York samedi pour Plymouth et le Havre avec près de 400 passagers. Parmi ceux-ci, mentionnons: M. Maurice Rondet-Saint, président de la Ligue coloniale et maritime française, venu récemment à Montréal avec une délégation d'étudiants français; Mme Rondet-Saint. Les étudiants français qui visiteront Montréal la semaine dernière se sont aussi embarqués samedi pour la France à bord du De Grâce, de la Cie Générale Transatlantique.

#### M. Yves Le Rouzès

M. Yves Le Rouzès vient d'être décoré de la Grande Médaille de la Ligue maritime et coloniale française. Les insignes de sa nouvelle dignité lui ont été remis dernièrement par M. Rondet-Saint, directeur de la Ligue, lors de la récente visite d'un groupe d'étudiants français au Canada.

#### Lisez La Terre Vengée

15 SOUS L'EXEMPLAIRE Lisez La Terre Vengée, la toute récente brochure de l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur. C'est l'une des choses intéressantes de l'heure actuelle. 15 sous l'exemplaire, franco, au Service de librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. Faire remise par chèque payable au pair à Montréal, bon ou mandat de poste.

# LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

## DEMAIN

## ORAGES

## MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 75.  
Même date l'an dernier 72.  
Minimum aujourd'hui 67.  
Même date l'an dernier 60.

## BAROMETRE

10 heures a.m. 29.80, 11 heures a.m. 29.81,  
midi, 29.82.  
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de  
Meir, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

## Demain: MARDI, 9 AOUT 1927.

Saint-Jean-Baptiste M. Vianney, conf.  
Lever du soleil, 4 h. 47.  
Coucher du soleil, 7 h. 12.  
Lever de la lune, 4 h. 30.  
Coucher de la lune, 0 h. 44.  
Premier quartier, le 5, à 1 h. 05m. du soir.  
Pleine lune, le 12, à 11 h. 37m. du soir.  
Dernier quartier, le 19, à 2 h. 54m. du soir.  
Nouvelle lune, le 27, à 1 h. 45 m. du matin.

## La violation du repos dominical

M. le chanoine Boulay, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, la dénonce en termes énergiques

Les Trois-Rivières, 8. (D.N.C.) — "On prend les moyens de faire observer les lois de pêche et de chasse, la loi pour réglementer la vitesse, des autos, la loi des liqueurs. Des hommes sont chargés de surveiller les infractions à ces lois et de faire punir ceux qui sont pris en défaut, mais pour la loi de l'observance du dimanche, qui est en même temps la loi de Dieu, on ne fait rien, et cela dans un pays catholique. Je dis ces choses pour proclamer les droits de Dieu et venger la conscience catholique". C'est par ces paroles énergiques que le chanoine François Boulay, curé de la cathédrale, fustigeait, hier, la violation du repos dominical.

Le prône du curé Boulay, hier, porta sur le mépris que l'on apporte à la sanctification du dimanche. Le curé de la cathédrale s'est élevé en termes très violents contre ces violations flagrantes qui se commettent un peu partout contre la cessation des travaux le dimanche. Il a rappelé de nouveau les principes

qui commandent la sanctification du jour du Seigneur, ainsi que les lois humaines qui ont été adoptées pour donner une sanction contre la violation de ces principes.

Citant des faits particuliers, le chanoine Boulay dit: "Le 24 juillet dernier, un dimanche, on déchargeait un char de bananes sur le chemin de ceinture, en arrière du carré Lafosse."

"Le 31 juillet suivant, encore un dimanche, le charbonnier 'Color' déchargeait 6,500 tonnes de charbon. Tous les dimanches, on peut entendre à travers la ville, de minuit à 7 heures, le dimanche matin, et de 7 heures à minuit, le dimanche soir, le grincement des chaînes sans fin qui transportent des buches de bois et de pulpe et le bruit que font ces dernières dans leur chute."

Le chanoine Boulay a employé des mots très durs pour fustiger ce mépris des lois, et la tolérance dont on couvre ces abus. "Je dis ces choses a-t-il ajouté, afin de proclamer les droits de Dieu et soulager la conscience catholique."

## LA TYPHOÏDE A MONTREAL

La recrudescence de la seconde épidémie a été aussi virulente que la première, dit le Dr Boucher — Des chiffres

Dans le dernier Bulletin d'Hygiène, le directeur du service municipal de santé, le Dr S. Boucher, étudie la seconde période de l'épidémie de typhoïde que nous avons eue à Montréal, soit du 30 avril au 30 juin. D'après les chiffres qu'il donne, la recrudescence a été aussi virulente que la première épidémie dans la proportion de 86 p.c. Du début de l'épidémie au 30 avril, il y eut 6,203 cas tandis qu'il y en eut 2,242 du 1er mai au 30 juin.

A cette dernière date, le Dr Boucher écrivait:

"Le nombre moyen par jour des

cas rapportés durant les derniers huit jours, ayant été de sept, indique la fin prochaine; d'autant plus que les enquêtes épidémiologiques démontrent que leur origine peut être retracée presque invariablement à des adhésions par contact." Il termine en disant qu'une étude sérieuse est faite de toutes les circonstances qui ont accompagné l'épidémie, mais elle est nécessairement longue et ne saurait pour le moment permettre de tirer des conclusions; cependant, un soin particulier sera apporté pour en retirer des leçons pratiques d'une valeur réelle.

### S'agit-il d'une bande

Un nommé Peter McIver, 21 ans, s'est avoué coupable, ce matin, devant le juge Marin, de vols avec effraction dans différentes gares du Pacifique-Canadien. Au buffet de Sainte-Agathe il s'est emparé de cigares et de cigarettes pour une valeur de \$550; à Shawbridge, pour \$370; à Lachute, pour \$325.

Le juge portera la sentence le 11. D'ici là McIver sera gardé dans les cellules de la sûreté car la police croit que McIver n'est que l'un des membres d'une bande qui s'est spécialisée dans ce genre de vols. Des perquisitions seront faites à son domicile en même temps qu'une enquête sur ses antécédents.

### Une croisière du Cape Eternity

Un groupe de 75 personnes du "Catholic Tourists of America" de New-York, est parti hier soir de Montréal par le Québec de la Canada Steamships Lines pour visiter la vieille capitale, Sainte-Anne-de-Beaupré et la région du Saguenay. Le Cape Eternity, de la même compagnie, est parti hier soir avec une liste complète de passagers pour une croisière de six jours. Le navire arrêtera à Québec, la Malbaie et Tadoussac où les voyageurs pourront passer quelques jours. C'est la première croisière du genre organisée par la Canada Steamships Lines cette année.

### Echouement près du Cap Brulé

Le premier échouement dans le chenal du nord, ouvert à la navigation le 1er juin dernier, a eu lieu à minuit dans la nuit de samedi à dimanche alors que le "Knockferna", de la "Dominion Coal" toucha fond près du Cap Brulé, à 22 milles en aval de Québec. Le navire est encore dans sa dangereuse position.

### Ouvrages de Pierre l'Ermite

Collection de luxe et publiée sur beau papier glacé et ornée de nombreuses illustrations en demi-ton, texte sur deux colonnes, format 6 x 9. Jolies couvertures illustrées en couleurs, de 124 à 164 pages par volume.

Chaque volume, 30 au comptoir, 35 par la poste.  
— Comment j'ai tué mon enfant  
— La grande amie  
— L'Empire  
— La Brisure  
— Le grand muflo  
— Lisez-moi ça  
— Le soc  
— Et de quatre  
— Toujours elle  
— Visions de guerre  
— Les miettes  
— La vieille fille  
— La femme aux yeux fermés.  
Service de librairie du Devoir.

### Lumière et surveillance

On nous écrit: "Ne conviendrait-il pas de rappeler une fois de plus aux autorités compétentes la nécessité de multiplier dans les parcs la lumière et la surveillance?"

## VINGT-CINQ ANS DE PRÊTRISE

M. L'ABBE J.-B. NADEAU, AUMONIER DU COUVENT DE LA PRÉSENTATION A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.). — M. l'abbé Jean-Baptiste Nadeau, aumônier du couvent de la Présentation de Marie, de cette ville, célébrera, le 17 août prochain, le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il y aura grand-messe, le matin, à 9 heures. M. l'abbé Nadeau est né à Saint-Aimé, comté de Richelieu, le 22 février 1877, fils d'Antoine Nadeau, secrétaire municipal, et d'Olympe Belisle. Il fit ses études classiques et sa théologie à Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Maxime Decelles, le 17 août 1902. Il fut successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, vicaire à Saint-Aimé, desservant à Saint-Théodore d'Acton, vicaire à Saint-Pierre de Sorel, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, de 1915 à 1919, puis aumônier des Soeurs de la Présentation de Marie. Il est le frère de M. l'abbé Arsène Nadeau, curé à Saint-Michel-de-Rougemont, de M. l'abbé Hector Nadeau, p.s.s., professeur au collège d'Arthabaska, de la R. S. Saint-Ubalde, des Soeurs de la Présentation, directrice du couvent de Drummondville.

Le 17 août 1902. Il fut successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, vicaire à Saint-Aimé, desservant à Saint-Théodore d'Acton, vicaire à Saint-Pierre de Sorel, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, de 1915 à 1919, puis aumônier des Soeurs de la Présentation de Marie. Il est le frère de M. l'abbé Arsène Nadeau, curé à Saint-Michel-de-Rougemont, de M. l'abbé Hector Nadeau, p.s.s., professeur au collège d'Arthabaska, de la R. S. Saint-Ubalde, des Soeurs de la Présentation, directrice du couvent de Drummondville.

Le 17 août 1902. Il fut successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, vicaire à Saint-Aimé, desservant à Saint-Théodore d'Acton, vicaire à Saint-Pierre de Sorel, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, de 1915 à 1919, puis aumônier des Soeurs de la Présentation de Marie. Il est le frère de M. l'abbé Arsène Nadeau, curé à Saint-Michel-de-Rougemont, de M. l'abbé Hector Nadeau, p.s.s., professeur au collège d'Arthabaska, de la R. S. Saint-Ubalde, des Soeurs de la Présentation, directrice du couvent de Drummondville.

Le 17 août 1902. Il fut successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, vicaire à Saint-Aimé, desservant à Saint-Théodore d'Acton, vicaire à Saint-Pierre de Sorel, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, de 1915 à 1919, puis aumônier des Soeurs de la Présentation de Marie. Il est le frère de M. l'abbé Arsène Nadeau, curé à Saint-Michel-de-Rougemont, de M. l'abbé Hector Nadeau, p.s.s., professeur au collège d'Arthabaska, de la R. S. Saint-Ubalde, des Soeurs de la Présentation, directrice du couvent de Drummondville.

## LES MALADIES CONTAGIEUSES

AUGMENTATION SUR L'ANNEE PRECEDENTE

Le nombre de cas de maladies contagieuses pendant les six premiers mois de l'année, comparativement à la même période l'an dernier, a été de 11,730 contre 5,716 l'an passé. La principale cause de cette augmentation a été l'épidémie de fièvre typhoïde dont le nombre de cas a été de plus de 4,800.

Le nombre des cas pour chacune des maladies se répartit comme suit: diphtérie, 471 pour les premiers six mois de 1926 contre 770 pendant la même période cette année; scarlatine, 1282 contre 1191; typhoïde, 40 contre 4802; rougeole, 955 contre 1968; rubéole, 80 contre 518; varicelle, 532 contre 357; coqueluche, 308 contre 568; tuberculose, 1090 contre 905; oreillons, 443 contre 463; méningite, 9 contre 10; érysipèle, 105 contre 96; ophtalmie purulente, 0 contre 2; paralysie infantile, 3 contre 0; grippe 398 contre 80.

Mlle Cartier à St-Antoine-Richelieu

L'Action conservatrice de Longueuil travaille activement à l'organisation de la manifestation conservatrice de Saint-Antoine du 21 août. Elle s'est adjoint un comité de collaboration, à Longueuil.

Mlle Hortense Cartier se rendra à Saint-Antoine à cette occasion. On sait que sir G.-E. Cartier, son père, a représenté le comté de Chambly-Verchères aux Communes.

Les municipalités qu'elle traversera pour se rendre à la fête lui préparent une belle réception.

M. J.-H. Rainville, qui présidera la fête, a invité Mlle Cartier à adresser la parole dans le village natal de son père.

Aliments confisqués

Au cours des mois de mai et juin, le service de l'inspection des aliments a confisqué 31,176 livres d'aliments impropres à la consommation ainsi que 46 carcasses d'animaux. Les confiscations se répartissent comme suit: 14,945 livres de viande, 15,150 livres de légumes, 175 livres de fruits et 906 livres d'autres aliments. On a fait en tout 10,038 inspections durant ces deux mois.

### Chez le coroner

Roland Lefebvre, 22 ans, 1205, avenue de l'Hôtel-de-ville, s'est noyé, hier après-midi, dans la rivière des Prairies, en face de la maison de M. Aurèle Pilon où il était allé passer la journée. Il était à se baigner avec deux compagnons quand il perdit pied et fut emporté par le courant. Le coroner a disposé du cadavre.

Le coroner a aussi disposé du cas de Joseph-Ephrem Lemay, 65 ans, 2388, rue Letourneau, qui s'est noyé dans le fleuve lundi dernier, entre l'île Ste-Hélène et Montréal-Sud. Lemay travaillait de nuit à la construction du nouveau pont de la rue sud. De bonne heure, le matin, comme il avait fini sa besogne, il voulut passer d'une barge à une autre en faisant un saut de près de six pieds. Il manqua son coup et tomba à l'eau. On a repêché le cadavre hier soir.

Deux cadavres de noyés ont été repêchés à Boucherville, vendredi et samedi. Ce sont deux inconnus que l'on n'a pu encore identifier.

Pour une bicyclette

Le juge Marin a condamné à neuf mois de prison un nommé Théodore Jorgan, 21 ans, sans domicile, qui venait de s'avouer coupable du vol d'une bicyclette.

Fayçal se rend en Angleterre

Bagdad, 8 (S.P.A.). — Le roi Fayçal, de l'Irak, est parti samedi en avion pour le Caire, d'où il se rendra en France et en Angleterre. Il discutera les relations futures entre l'Irak et l'Angleterre avec les représentants de l'office colonial anglais.

## LA QUESTION DU CINÉMA

LE CABINET PROVINCIAL ATTEND LE RAPPORT DU JUGE BOYER

M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, était à ses bureaux du nouveau Palais de Justice dans la matinée et il a reçu de nombreux visiteurs, dont un ministre, M. J.-L. Perron, des députés et plusieurs délégations.

Aux questions que nous lui avons posées, M. Taschereau a répondu qu'il est probable que la session aura lieu cette année vers la même date que l'an dernier. La date des élections partielles dans Kamouraska et Portneuf n'a pas encore été décidée, "il faut permettre aux gens de se reposer un peu" dit le premier ministre.

Au sujet de la question du cinéma, le ministre attend le rapport du juge Louis Boyer, qui présida l'enquête. M. Taschereau reçoit souvent des résolutions des diverses associations et il sait que de nombreuses requêtes circulent actuellement dans le diocèse demandant la fermeture des lieux d'amusement le dimanche. Ces résolutions et ces listes seront prises en considération en même temps que le rapport du juge.

Le Canada et l'impérialisme

## L'immigration aux Etats-Unis

Le Canada a fourni le plus gros contingent l'année dernière

Washington, 8. (S.P.A.). — Le commissaire général Hull, du service de l'immigration a annoncé que 538,001 étrangers sont entrés aux Etats-Unis pendant l'année fiscale se terminant le 30 juin. Toutefois l'augmentation nette des immigrants et des visiteurs pour l'année n'a été que de 284,493 personnes, car 253,508 étrangers sont repartis après avoir visité le pays, ou après y avoir résidé.

Pour l'année précédente l'augmentation avait été de 268,351 personnes.

Plus de 38 pour cent des immigrants de l'année dernière proviennent de dix nations, le Canada venant en tête avec 81,506. Puis vient le Mexique avec 67,721, l'Allemagne 48,513, l'Etat Libre d'Irlande 28,054; la Grande-Bretagne 24,160; l'Italie 17,297; la Pologne 9,211; la Suède 8,287; la Norvège 6,068 et la France 4,405.

Environ un tiers des immigrants arrivés l'année dernière sont entrés en vertu de la quote-part pour chaque pays, les autres étant des parents de citoyens américains ou bien spécialement autorisés à entrer dans le pays.

Changements chez les Dominicains

Les Révérends Dominicains nous annoncent les changements suivants:

Le R. P. Dussault, de St-Hyacinthe, a été assigné à Notre-Dame de Grâce, comme vicaire; Le R. P. Bérard, du couvent de Notre-Dame de Grâce, a été assigné à Fall River, comme missionnaire pour la prédication des retraites; Le R. P. E. Belle-marre, de Lewiston, a été assigné à Fall River comme vicaire; Le R. P. Daigle, de Fall River, a été assigné au couvent de St-Jean-Baptiste, d'Ottawa.

Départ de neuf religieuses

Pour les missions d'Afrique

Québec, 8. (D.N.C.). — Neuf religieuses du postulat des Soeurs Blanches Missionnaires d'Afrique, dont le couvent est à Lévis, partent aujourd'hui pour l'Afrique. Elles ont quitté Québec ce midi et se rendront directement à New-York, où elles s'embarqueront sur un paquebot à destination d'Alger. Ce groupe de missionnaires se compose de sept jeunes postulantes, qui termineront leur noviciat à la maison-mère de la Communauté, à Alger, et de deux soeurs, dont la supérieure du postulat des Soeurs Blanches, à Lévis.

Ces neuf religieuses sont: postulantes: Mlle Fedora Saulnier, de St-Alphonse de Claire, Nouvelle-Ecosse; Ernestine Touchet, d'Averell, Beaufort, Rita Legendre, de Québec, Juliette Maher, de Valleyfield, Laurette Lafontaine, de Valleyfield, Marie-Ange Geoffroy, de St-Félix de Valois, Joliette, Germaine Corbeil, de St-Hyacinthe; deux soeurs: la R. M. Ste-Imelda, supérieure du Postulat de Lévis, la R. M. Marie-Joséphine, de Franklin, N.H.

Toutes ces religieuses, moins une postulante, Mlle Saulnier, qui est une acadienne, sont canadiennes-françaises. La R. M. Ste-Imelda, Mélanie Picard, supérieure du postulat, est la sœur de M. Joseph Picard, président de la commission scolaire de Québec. C'est elle qui dirigera le groupe des futures missionnaires. Elle est supérieure à Lévis depuis trois ans. La R. M. Ste-Albert a été choisie pour la remplacer. Avec les postulantes, part aussi la R. M. Marie-Joséphine (Blanche Chrétien), qui s'en va à la maison-mère, à Alger. La R. M. Marie-Joséphine a déjà deux de ses soeurs en Afrique: la R. M. Marie-Conrad, actuellement à Carthage, et la R. M. Marie-Célestine, qui se trouve en ce moment dans une des missions de l'Afrique Centrale. L'une des postulantes, Mlle Marie-Ange Geoffroy, est la sœur du directeur du Séminaire des Missions Étrangères, de Pont-Viau.

Feu Mlle Saint-Germain

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.). — Mlle Marie-Thérèse Saint-Germain, fille de M. T.-A. Saint-Germain, président général de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce et de la Marine (Fire Insurance Co.), est décédée, samedi dernier, à l'âge de 16 ans. Elle était malade depuis deux mois environ. Outre son père et sa mère, (née Saint-Pierre), la défunte laisse trois frères, Lucien, Robert et Jean-René, deux soeurs, Rolande et Gilberte. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 30, à la cathédrale de St-Hyacinthe.

Un ordre de Napoléon

Leninegrad, 8 (S. P. A.). — Un ordre de l'armée lancé par Napoléon Ier pendant l'occupation française de Moscou en 1812 a été acheté à un marchand de livres par le musée de la révolution.

Cet ordre est écrit sur une grande feuille de parchemin qui porte le sceau de Napoléon. Il ordonne aux autorités militaires françaises à Moscou de faire feu sur toute personne trouvée mettant le feu à la ville.

Pique-nique des employés du port

Le pique-nique annuel des employés de la commission du port de Montréal a eu lieu samedi à Mont-Laurier-Nord.

## Le Canada et l'impérialisme

M. BALDWIN A TORONTO PARLE DU RÔLE QU'IL VOUDRAIT JOUER POUR LE CANADA DANS L'EMPIRE — ŒUVRE DE PIONNIER

Toronto, 9. (S.P.A.). — M. Stanley Baldwin est venu au Canada parce qu'il avait des choses à dire et il entend bien qu'on ne l'empêche pas de prononcer ses discours.

Vendredi soir, le gouvernement ontarien offrait un dîner d'Etat en son honneur et en l'honneur des deux princes. Au dessert, le premier ministre, M. G. Howard Ferguson, en proposant la santé des hôtes, dit que ce n'était pas l'intention du gouvernement d'imposer à qui que ce fut la tâche de faire un discours.

Tout de suite après, on vit le prince de Galles remettre en poche le texte d'un discours qu'il devait prononcer et ne se lever que pour dire quelques mots de remerciements.

Quand ce fut le tour de M. Baldwin, il dit qu'il venait d'avoir une minute d'hésitation. Allait-il, ou non, imiter le prince de Galles et se résigner à ne pas prononcer son discours? Réflexion faite, il va prononcer son discours. Depuis un an, au Canada, chaque fois, il fut question d'un discours, si bien que maintenant le premier ministre anglais a une vingtaine de préparés. Ces discours lui ont causé bien des tracas. "Vous me les avez demandés, dit-il, eh! bien, vous allez les entendre."

## LE CANADA ET L'IMPERIALISME

M. Baldwin a parlé d'impérialisme et du rôle qu'il voudrait voir jouer par le Canada. "Le Canada, pionnier de l'Empire", avait-il intitulé son discours.

Il rappelle d'abord l'œuvre des premiers pionniers, des voyageurs et des coureurs des bois qui battirent les premiers sentiers vers l'Ouest. Puis il dit qu'il veut parler d'une autre tâche accomplie dans le même esprit, le travail de pionnier qu'a fait le Canada en recherchant les possibilités de gouvernement autonome au sein du Commonwealth britannique des nations.

Le Haut et le Bas-Canada ont été les premiers à rechercher le gouvernement autonome, tel qu'on le connaissait dans la première partie du dix-neuvième siècle. Au point de vue moderne, c'était incomplet. Mais c'était en même temps une tentative, comme le notait lord Durham, pour rattacher le développement de la liberté canadienne à l'autorité stable d'une monarchie héréditaire.

C'était le point de départ. Un quart de siècle plus tard, le Canada indiquait encore la route quand, logiquement, il entreprenait la confédération de communautés volontaires autonomes mais ayant une allégeance commune à la couronne. M. Baldwin remarque que ce n'est pas à contrecœur, ni en hésitant que le parlement de Londres a voté alors l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Et il cite des paroles de lord Carnarvon, le proposeur du bill à la Chambre haute.

Le Canada ne s'est pas arrêté là; il a continué son œuvre de pionnier. L'autonomie pour les affaires internes ne fut bientôt plus suffisante. L'exercice de ce contrôle interne devait d'ailleurs, naturellement et inévitablement, faire comprendre l'importance des affaires extérieures et l'on vit bientôt le Canada exercer le droit de passer des traités et poser la question de la représentation en pays étrangers.

Cette extension des pouvoirs autonomes se fait graduellement, quelquefois plus vite et quelquefois plus lentement. Le Canada a été le premier à faire des expérimentations et à les réussir. Mais l'extension s'opère très certainement et la dernière conférence en a donné la preuve quand elle a posé que la Grande-Bretagne et les Dominions tout en étant unis par une allégeance commune à la couronne, n'étaient d'aucune façon subordonnés les uns aux autres et sous aucun aspect en matière domestique comme en matière extérieure.

Pour le Canada ça n'est peut-être que la proclamation formelle d'un état de choses existant déjà.

Mais, dira-t-on, le Canada au cours de son évolution, n'a jamais fait que recevoir et n'a jamais rien donné? M. Baldwin rappelle qu'en 1897, le Canada n'a-t-il pas librement établi le régime de préférence commerciale envers la mère-patrie? Le Canada a donné sans même demander la réciprocité.

Lors de l'entente de 1921, qui a conduit à la constitution de l'Etat libre d'Irlande, le Canada a été pris comme modèle. Il est spécifié dans cette entente que d'une façon générale, la relation de l'Etat libre d'Irlande relativement au parlement et au gouvernement de Grande-Bretagne et à la couronne sera celle du Canada.

L'AVENIR

Que nous réserve l'avenir? La dernière conférence impériale a posé le principe de l'égalité de statut pour la Grande-Bretagne et les Dominions. Ce statut, cette liberté, sous l'égide de la couronne, entraînent des responsabilités en même temps qu'ils confèrent des droits; il faut exercer les uns et assumer les autres non pas à l'avantage d'une partie seulement mais aussi, quand l'occasion le demande, dans l'intérêt de l'ensemble. C'est une tâche qui va mettre en œuvre tout notre talent politique.

Le problème que se pose à nous est nouveau dans l'histoire du monde. Voici sept communautés à gouvernement autonome, dispersées sur plusieurs continents. Chacune se distingue par son histoire, sa

composition technique, ses voisins son entourage, son caractère national. Cependant nous sommes unis par un merveilleux réseau de liens officiels et non officiels, par l'identité de conditions de vie, par les grands souvenirs, par une des espérances et des aspirations communes.

Le problème, c'est de maintenir et de développer ces relations spéciales entre les diverses parties du monde qui doivent allégeance au roi et sans empiéter sur les libertés d'aucune des parties.

Et le problème est d'autant plus apparent en matière d'affaires extérieures. Comme le disait le prince de Galles, lors de sa dernière visite en Afrique-Sud, il reste à comprendre le sens complet de ce qu'on veut entendre par une fraternité de nations libres.

Le Commonwealth britannique de nations n'a pas de précédent dans l'histoire et nous n'avons pour nous guider que notre génie pratique. On a dit que l'Empire que nous connaissons est le troisième Empire britannique. Cela indique non seulement que nous avons une longue histoire mais que cette histoire en est une de changements constants. D'autres nations sont devenues des empires et puis elles ont péri. Nous nous transformons, d'une sorte d'empire à une autre sorte et puis à une troisième sorte. C'est au cours de ces transformations que nous ne sommes pas une tradition commune qui passe avant les loyautés locales et qui nous réunit en un seul peuple. L'Empire de nos rêves est un composé d'éléments spirituels élevés: liberté et loi, camaraderie et loyauté, honneur et tolérance. Nous avons été à la peine ensemble et ensemble nous partageons le triomphe.

"Nous sommes jaloux de notre liberté en dedans de nos propres frontières mais nous croyons que l'unité est une chose vitale si nous voulons servir l'humanité. Notre suprême devoir, envers le monde, n'est pas de promouvoir le commerce impérial, si vital que cela soit, mais de préserver la paix du monde. C'est à cela que nous nous consacrons plus que nous ne l'avons jamais fait au cours de notre histoire. Je sais que je parle maintenant pour toutes les parties et que j'exprime le sentiment profond et sincère de tout le peuple britannique. Le monde est tellement rempli de questions qui divisent les hommes les uns contre les autres que nous considérons que l'unité de l'Empire est l'un des gains les plus sacrés et les plus précieux que nous ayons sauves du long conflit des hommes. Aujourd'hui quand nous pensons à l'Empire nous y pensons surtout comme d'un instrument de paix mondiale".

Les princes et M. Baldwin se reposent

Cartier, 8 (S.P.A.). — Les deux princes et le premier ministre Baldwin jouissent de leur première journée de repos depuis le commencement de leur voyage en Amérique. Depuis qu'ils sont arrivés en Canada, ils ont été inondés de dîners et de réceptions, de discours et d'adresses.

Aujourd'hui et demain, ils voyageront à travers les montagnes Rocheuses. A Calgary, les princes diront au revoir à M. Baldwin et s'en iront à leur ranch où ils se reposeront cinq jours avant de se rendre à Vancouver.

Condamnés au pénitencier

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Roméo Fortin et P. Lacasse, de Montréal, ont vu leur carrière de jeunes voleurs interrompue momentanément, alors que le magistrat F.-X. Lacoursière les a condamnés aux deux à deux ans de détention au pénitencier de St-Vincent de Paul pour différents vols de bicyclettes dont ils s'étaient rendus coupables dans notre région.



## Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secrétariat, 681, rue LaGauchetière Est — Téléphone: Cherrier 5990.

## Pas pratique, l'A.C.J.C.!

Pour rester en dehors de l'A. C. J. C., les jeunes trouvent ou inventent des motifs plus ou moins boiteux. "Qu'est-ce que ça rapporte l'A. C. J. C.? Va-t-elle m'aider à faire mon chemin dans la vie? J'en doute fort", objecte le jeune homme avide d'arriver à une haute situation.

Au contraire, mon ami, loin de nuire au jeune homme dans son avancement professionnel, l'A. C. J. C. lui rend de multiples services. A la première occasion, consulte ses anciens membres et ses membres actuels et ils t'en donneront des preuves palpables. Toutefois, laisse-moi, dès maintenant, l'énumérer quelques-uns des bienfaits de l'A. C. J. C. dans ce domaine.

La distribution des prix est finie. L'élève retourne chez lui la figure radieuse, les bras remplis de livres dorés sur tranches, la poitrine ornée d'une médaille dorée, le diplôme sous le bras. Ouf! le temps des classes est terminée. Il est devenu homme maintenant! il va travailler!

Or, à quelques exceptions près, le jeune homme est ordinairement craintif au début de sa carrière. Au moindre mot du patron, il tremble et répond en hésitant. Qui lui donnera de l'aplomb? A la longue, il s'aguerrira sans doute, mais s'il entre dans l'A. C. J. C. dès sa sortie du collège, il vaincra beaucoup plus rapidement sa timidité. Au cercle, appelé à donner son opinion ou à présenter une causerie, il se sentira vite maître de lui grâce à l'atmosphère sympathique de la salle de réunion. De plus, l'A. C. J. C. lui fournira certainement plusieurs occasions de paraître en public et d'affronter un auditoire avec succès. Ce dernier avantage est-il vraiment à dédaigner dans la vie?

Le jeune homme, laissé à lui-même, court de grands risques de négiger sa formation intellectuelle. Or, aujourd'hui plus que jamais, l'avenir sourit surtout aux hommes instruits. Au cercle, l'étude en commun conserve au jeune homme le goût de la lecture. Les sujets étudiés lui ouvrent des horizons jamais soupçonnés auparavant. Il est libre de présenter des causeries touchant sa profession et, alors, il doit approfondir les questions qui s'y rattachent.

J'ai entendu souvent cet aveu sortir des lèvres de mes camarades: "Moi, je suis des cours du soir, parce que l'A. C. J. C. a entrepris en moi ou m'a donné le goût de l'étude. Je suis l'exemple d'autres camarades. Je veux me "planter" afin de devenir compétent dans ma profession."

Dans l'A. C. J. C. l'étude des différentes sciences procure au jeune homme une culture et lui permet d'exprimer une opinion là où un autre resterait bouche bée. Un jeune homme renseigné est facilement remarqué partout et il attire plus aisément l'attention de ses patrons.

Dans l'A. C. J. C., les membres ne restent pas les bras croisés. Ils sont mêlés à toutes sortes d'organisations: parties de cartes, tombolas, excursions, guignoles, pétitions, etc. Leur peine est récompensée plus que suffisamment, car ils acquièrent de l'expérience, développent leur esprit d'initiative et le sens des responsabilités. Ces avantages ne démontrent-ils pas la nécessité de l'A. C. J. C. pour un jeune homme qui veut réussir?

Oui, mon jeune ami, c'est ça, l'A. C. J. C., et bien autre chose encore. Est-elle pratique, oui ou non? Veux-tu la convaincre davantage? Entre dans l'association, observe ses règlements à la lettre, ne ménage pas tes efforts et le résultat ne se fera pas attendre.

Pas pratique, l'A. C. J. C.? Allons donc, tu veux rire, jeune homme! Lucien DANIS, du Comité régional.

## NOTES BREVES

Le temps des vacances s'achève. Il faudra bientôt penser à l'ouverture des séances régulières.

Le bureau de direction doit, dès maintenant, prévoir pour tout le groupe, le programme de piété, d'étude et d'action.

N'allons pas commettre la coupable négligence de remettre tout le travail à demain.

Que nos présidents se rappellent que "gouverner c'est prévoir."

Et la campagne pour la fermeture des cinémas le dimanche.

Chacun de nos cercles peut-il se rendre le témoignage de faire tout son possible dans ce sens?

Que ceux qui ont travaillé continuent leur bonne besogne; que les autres se mettent à l'oeuvre, et tout de suite.

Nous, les jeunes, n'avons pas le droit de rester indifférents en face de cette question. Dans ce domaine, la neutralité n'est pas de saison... la tolérance non plus.

Nous rappelons, pour ceux qui seraient tentés de l'oublier, que c'est toujours le 28 août, notre voyage au Cap de la Madeleine.

Allons, les amis, encore un petit effort! Vendons des billets, faisons une belle propagande pour que cette excursion ait un complet succès.

C'est le voyage de la région de Montréal; vous avez donc votre part de travail à faire. Joseph TURMEL

## Convocation

CE SOIR. — Sainte-Catherine. — Réunion spéciale de vacances. Tous les membres anciens et actuels sont invités, à 8 heures p.m., à la salle paroissiale, rue Robin.

## A Ste-Anne de Beauré

Sainte-Anne de Beauré, 8 — Dimanche, le 14 août, aura lieu la bénédiction de la "Cloche des Pélerins". C'est la même cloche qui, préservée merveilleusement lors du premier incendie du 29 mars 1922, devait s'abîmer dans celui du 9 novembre dernier. Refondue aux ateliers Van Aerschoot de Louvain, Belgique, elle pèse 4700 livres et donne la note ré au diapason international. La cérémonie, présidée par Mgr Gerasime Legris, P.A. de Bourbonnais, III., commencera à trois heures de l'après-midi, heure avancée. Toutes les personnes présentes à la bénédiction sont invitées à être parrains ou marraines de la nouvelle cloche.

## Croisières d'hiver

Les compagnies Cunard et Anchor-Donaldson viennent de publier la liste de leurs croisières d'hiver.

Elles offrent trois croisières autour du monde, la première sur le *Frankonia*, qui partira de New-York le 7 janvier, la seconde sur le *Caladonia*, qui partira de New-York le 16 janvier et la troisième, sur le *Samaria*, qui partira le 18 janvier.

Huit navires feront aussi des croisières sur la Méditerranée, ce sont: le *Carinthia*, le 3 décembre; le *Carinthia*, le 21 janvier; le *Transylvania*, le 25 janvier; le *Scythia*, le 25 janvier; l'*Athena*, le 4 février; le *Mauretania*, le 21 février; et le *Carinthia*, le 3 avril.

Les compagnies organisent aussi des croisières aux Antilles et en Afrique-Sud.

## VÊTURE ET VOEUX PERPETUELS

CHEZ LES SOEURS DES SAINTS-NOMS DE JESUS ET DE MARIE

A la maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, vendredi, a eu lieu une cérémonie de vêture et de profession de vœux perpétuels.

Ont revêtu le saint habit: Mlle Béatrice Sherman, (Schenectady, N. Y.), Jeannette Beaumier, (Sainte-Sophie de Lévis); Anita Tanguay, Gabrielle de Montigny, (d'Est-Ange); Thérèse Gauthier, (Lachine); Juliette Thémens, Henriette Vendetti, Simonne Boisseau, Laurette Lafrenière, Inez Seagram, Marguerite Desjardins, Marie-Jeanne Dupré, Odile Lussier, Berthe Leclerc, (Montréal); Germaine Bélanger, (Valleyfield); Noella Barrette, (Laprairie); Cécile Lecuyer, (Westfield, Mass.); Florence Lafont, (Alicia Lafont, (Saint-Roch de l'Acadian); Dorothy Brennan, Mildred Brown et Margaret Walsh, (Winnipeg); Vera Dunn, (d'Ossowd Sask.); Marguerite-Marie Joinville, (Shawinigan); Marie-Alice Beauchamp, (Qu'Appelle, Sask.); Rose Poirier, (Chicopee); Jeannette Auger, (Saint-Lin); Gertrude Brunet, (Montréal); Marie-Anne Gagné, (Valleyfield); Irène Vachon, (Cobalt); Marie-Jeanne Lambert, (Belelli).

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Soeur Laura-Maria, (Montréal); Soeur M. Vincent-Pétronius, (Montréal); Soeur M. Hélène-Alma, (Montréal); Soeur M. Julia-Patricia, (Montréal); Soeur M. Annette-Thérèse (Casselman, Ont.); Soeur M. Rita du Sacré-Cœur, (Montréal); Soeur Octave-Marie, (St-Nérée); Soeur Marie-Fernand, (La Patrie); Soeur M. Jean du Sauveur, (Saint-Vincent de Paul); Soeur M. Agathe de la Croix, (Saint-Constant); Soeur David-Marie, (Saint-Constant); Soeur M. Madeleine du Précieux-Sang, (Montréal); Soeur M. Pauline-Alberte, (L'Épiphanie); Soeur Marie Lucie, (Grande-Pointe, Ont.); Soeur Marie-Ursule, (Tilbury, Ont.); Soeur Marie-Alberta, (Les Trois-Rivières); Soeur M. Alfred de Jésus, (Montréal); Soeur Léonidas-Marie, (Montréal); Soeur M. Clara-Francesca, (La Havane, Cuba); Soeur M. Rose-Madeleine, Soeur M. Louis-Paul, (Tilbury, Ont.); Soeur M. Louise-Anita, (East Angus); Soeur M. Gérard des Anges, (Saint-Norbert); Soeur M. Jeanne de l'Eucharistie, (Bécancourt); Soeur M. Louise-Hélène, (Montréal); Soeur M. Eugène-Albert, (Saint-Boniface); Soeur M. Odile-Marguerite, Soeur Adèle-Marie, (Valleyfield); Soeur M. Elisabeth-Agnès, (Albany, N. Y.); Soeur Laurent-Marie, (Watloo); Soeur M. Alice - Anna, (Maisonneuve); Soeur M. Margaret of the Angels, (Winnipeg, Man.); Soeur M. Alice-Emma, (Saint-Pierre); Soeur M. Jean-Albert, (Québec); Soeur M. Céline de la Croix, (St-Louis, Miss.); Soeur M. Louise-Honora, (Westmount); Soeur Marie-Ernest, Soeur Benjamin - Marie, (Saint-Raphaël d'Aston); Soeur Marie-Eduard, (Saint-Charles); Soeur Paul de Marie, (Montréal); Soeur M. Arthur de Jésus, (Saint-Stanislas de Kotska); Soeur Gabriel de Marie, (Limoilou); Soeur M. Alfred-Albert, (Sainte-Catherine); Soeur Marie-Aurèle, (Genilly); Soeur Victorine-Marie, (St-Jean-Baptiste, Man.); Soeur M. Georges-Eduard, (Saint-Séverin de Proulxville); Soeur M. Rose-Anne, (Fontainebleau); Soeur M. Jeanne de la Providence, (Magog); Soeur M. Jeanne-Priscilla, (Saint-Narcisse); Soeur M. Louise-Véronique, (Notre-Dame du Bon-Conseil); Soeur M. Clémence de Jésus, (Saint-Stanislas); Soeur Marie-Clarisse de (Saint-André de la Sarre); Soeur M. Elisabeth de la Trinité, (Tilbury, Ont.); Soeur M. François du Sauveur, (Saint-Ephrem).

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

## DOULEURS PAR TOUT LE CORPS

Deux nouveaux cas de maladie féminine soulagée par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Barrington, N.E. — "J'avais des sensations affreuses, maux de tête, douleurs dans le dos et le côté, et par tout le corps. Chaque mois, j'étais obligée de me coucher, rien ne me soulageait. J'ai vu ce que le journal disait au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, puis je reçus une petite brochure à ce sujet, par la poste, alors mon mari en fit venir une bouteille de chez Eaton, et j'en achetai d'autres de la pharmacie. Je suis très bien maintenant et fais tout mon travail, je puis sortir plus souvent. Je dis à mes amies que c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui me fait tout ce bien." — Mme Victor Richardson, Barrington, N.E.

## Douleurs sourdes dans le dos

St. Thomas, Ont. — "J'ai pris quatre bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham ce qui m'a grandement soulagée de ces douleurs sourdes et fortes dans le dos, et de la faiblesse dont j'ai souffert pendant cinq ans après la naissance de mon bébé. Après avoir pris le Composé Végétal et employé le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham, je me sens mieux que je l'ai jamais été pendant sept ans, et je conseille à mes amies de le prendre." — Mme F. Johnson, 49 Moore St., St. Thomas, Ontario.

**ANTIKOR-LAURENCE**  
ENLEVE PROMPTEMENT LES  
CORRUES DE DORILLONS.  
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.  
EN VENTE PARTOUT 25¢  
FRANCO PAR LA POSTE  
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

**SAUCISSE**  
au porc frais  
**CONTANT**  
Incontestablement la meilleure.  
**EXIGEZ-LA**  
Pour nos clients de la campagne:  
55-57 marché Bonsecours.

**SYNDICATS CATHOLIQUE-NATIONAL**  
MONTREAL

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

## SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique national des plombiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Rapport de M. G. Bernier, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. La situation est bonne sur presque tous les chantiers. Tous les syndiqués chômeurs sont priés de se rapporter, pour placement, M. Bernier fera une revue de tous les chantiers sous contrôle. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

## SYNDICAT No 1 DES PRESSIERS

Ce soir, salle No 2, Edifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est, assemblée du Syndicat catholique des pressiers de travaux de ville. Rapport de l'agent d'affaires, M. G. Tremblay, sur les activités de la quinzaine. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

## EXECUTIF DES CORDONNIERS

Le Bureau exécutif général du Syndicat catholique national des cordonniers s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de l'agent d'affaires, M. G. Laurier. Par ordre.

## INDUSTRIE AUTO-VOITURE

Le Syndicat des ouvriers de l'industrie auto-voiture se réunit demain soir à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques. Communication importante sur la question de l'incorporation. Rapport de M. A. Auger. Rapport de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Paiement des contribuables du mois par tous les membres. Par ordre.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

Lucien DANIS, du Comité régional.

## CHEZ EATON

Mardi est le jour réservé aux

## COUVERTURES DE PLANCHER

durant notre Vente Semestrielle



Tapis Wilton très épais

4 pieds 9 x 7 pieds 6 . . . 16.50

6 pieds 9 x 9 pieds . . . 29.00

9 pieds x 9 pieds . . . 35.50

9 pieds x 10 pieds 6 . . . 45.50

9 pieds x 12 pieds . . . 49.50

Fond taupe, rose, bleu, tan. Couleurs et dessins appropriés pour toutes les pièces de la maison.

Tapis Axminster très épais

6 pieds 9 x 9 pieds . . . 22.75

9 pieds x 10 pieds 6 . . . 35.50

Dessins et couleurs pour vivoir, chambre, etc.

## Tapis de laine sans envers

25 pouces x 48 pouces . . . 3.25

30 pouces x 60 pouces . . . 4.75

4 pieds x 7 pieds . . . 10.75

Pouvant servir de descentes de lit, etc. Couleurs: rose, bleu, taupe oriental.

QUATRIEME ETAGE-BUE UNIVERSITE

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. et fermé toute la journée le samedi durant août.

**T. EATON CO LIMITED**  
DE MONTREAL

## FETE DU TRAVAIL

Le comité de la Fête du travail des syndicats catholiques s'assemble ce soir, au Bureau de l'Amoignon, 655, Demontigny est. Tous les membres du comité sont priés d'assister. Par ordre.

## A LACHINE

Ce soir, assemblée à la salle de l'Académie Picher, angle 15ème avenue et rue St-Louis, du Syndicat catholique des travailleurs du fer de Lachine.

Demain soir, à la même salle, assemblée du Syndicat de la construction.

## Noyé dans la rivière des Prairies

Roland Lefebvre, 20 ans, 1205 avenue de l'Hôtel-de-ville, s'est noyé hier après-midi dans la rivière des Prairies en face du pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Joseph Martineau qui a voulu sauver Lefebvre a failli se noyer, lui aussi.

## Léopold Delisle se noie à Lanoraie

M. Léopold Delisle, âgé de 19 ans, élève finissant au séminaire de Joliette, s'est noyé hier après-midi vers 5 hrs 30 au pied du quai de Lanoraie. Le jeune Delisle qui se trouvait chez le Dr J.-S.-E. Ferland à Lanoraie a voulu se baigner en compagnie de son hôte. Il perdit pied soudain et se noya.

## LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries . . . 55c franco  
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

## Léon Daudet en Belgique

Paris, 8 (S.P.A.) — Suivant une dépêche de Bruxelles, la "Gazette" confirme que M. Léon Daudet est

## MAISONS D'EDUCATION

## COLLEGE DE SAINT-JEAN

COURS COMMERCIAL ET CLASSIQUE  
Rentrée des élèves  
le mercredi 7 septembre.

## COLLEGE NOTRE-DAME

COTE-DES-NEIGES  
Pour garçons de 7 à 12 ans.  
Site des plus agréables.  
Rentrée le 6 septembre

arrivé au manoir du duc de Guise. Le duc et MM. Daudet et Maurras ont tenu une conférence; il a été décidé que M. Daudet ne séjournerait pas chez le duc mais s'installerait dans une villa voisine.

## Feuilleton du "Devoir"

## L'Héritage de Claire

par Mme Charles PERONNET

(Suite)

— Ce n'est pas de Jérôme? interrogea le général, non? Allons, tant mieux! Je l'ai prévenu par dépêche de notre arrivée et je craignais un contre-ordre. J'avoue qu'il m'en coûterait de renoncer à la visite projetée, car je me réjouis comme un écolier en vacances d'aller voir mon pays. Lis toi-même, petite, je n'ai pas mon lorgnon. Tu pernais, Colard?

Claire examina attentivement l'enveloppe qui était timbrée d'Aix-en-Provence et portait ces mots dans un angle: "Etude de Me Barral, notaire".

La jeune fille s'attardait autour de ce message inattendu. Y a-t-il des pressentiments? Il lui semblait, sans bien se l'avouer, qu'il révéla

quelque tristesse. Elle jeta un coup d'oeil inquiet vers son père.

— Allons, fillette, j'attends, dit celui-ci avec impatience.

Claire rompit enfin le cachet et parcourut d'un coup d'oeil les premières lignes; mais elle devint d'une pâleur extrême et ne put que balbutier une phrase inintelligible.

Le général, suspendu à ses lèvres, commençait à s'agiter.

— Mariette, mon lorgnon! criait-il d'une voix tonnante.

Eperdue, la jeune fille consulta l'oncle Edouard du regard.

— Parle, mon enfant, je crois que tout vaut mieux pour ton père que cette incertitude qui l'énervé.

— Cher papa, c'est une si mauvaise nouvelle, murmura-t-elle, tandis que des larmes pressées jaillis-

rent de ses yeux.

— Jérôme est mort? demanda le général d'une voix toute changée.

Elle inclina la tête sans répondre.

De rouge, il devint livide.

— Dis-moi tout, continua-t-il dans un sanglot.

Claire affermit sa voix et commença:

Etude de Me Barral, notaire

Aix-en-Provence, 9 juin 19...

"Monsieur,

"J'ai le douloureux devoir de vous apprendre que votre honore parent, M. le marquis de Salvaire, est décédé subitement, ce matin, dans son hôtel de la rue Grande-Horloge. Bien qu'il fût très souffrant depuis quelque temps, rien ne pouvait faire prévoir un dénouement si rapide et si prompt.

"Suivant le désir exprimé par la cousine germaine du défunt, Mlle de Salvaire, j'ai l'honneur de vous en avertir afin que vous ayez le temps, si vous le jugez à propos d'arriver pour les funérailles qui auront lieu le jeudi, 12 juin, à six heures du soir, en l'église métropolitaine de Saint-Sauveur.

"Le testament, déposé dans mon étude par le regretté défunt, a été ouvert à la requête de ladite demoiselle de Salvaire à l'effet de s'assurer qu'aucune disposition particulière n'était indiquée pour l'enterrement.

"Je transcris ici l'article vous intéressant:

"Je donne et lègue en toute propriété à ma chère petite filleule, Claire Morand, domiciliée à Paris, chez son père, le secrétaire de style empire qui me vient de ma mère, avec tout son contenu. Je lègue au général Morand ma collection de médailles, comme un faible témoignage de ma profonde amitié."

"Le meuble destiné à Mademoiselle votre fille renferme, croit-on, des bijoux et d'anciennes dentelles. Au cas où vous n'jugerez pas devoir venir à Aix, vous voudrez bien m'indiquer par quel mode (petite ou grande vitesse), je dois vous faire parvenir ce secrétaire.



# LA VIE SPORTIVE

## Seth's Hope gagne la classique de samedi à la piste Blue Bonnets

Le pur-sang de M. J.-A. Parsons a battu le grand favori Harry Baker dans le handicap Confédération — Trouillet gagne le handicap du théâtre Palace — Les résultats des épreuves

Le handicap Confédération disputé samedi dernier à la piste de Blue Bonnets a été gagné par Seth's Hope, propriété de l'écurie J. A. Parsons et ce cheval de trois ans s'est révélé l'un des meilleurs courriers encore vus à Montréal depuis de nombreuses années. Cette classique réussissant un excellent champ et la course fut de toute beauté. Cette épreuve était dotée d'une bourse de \$3,500 ajoutée et la part du vainqueur fut de \$2,600. Boon a rapporté \$650 à son propriétaire tandis que la part de Harry Baker, qui s'est classé troisième, fut de \$250 et \$100 à Missionary qui a fini quatrième.

Le Handicap du théâtre Palace a aussi fourni une grosse surprise lorsque le favori Phariot, de l'écurie Seagram, fut battu par Trouillet, alors que ce dernier a pris la troisième part de la bourse.

Trouillet a payé \$825 pour la mise habituelle. Le handicap Habitant, ouvert à la division de deux ans, s'est de même terminé par une surprise lorsque Anushka, appartenant à J. C. Fletcher, a battu Ferry de Fate, tandis que Suncrest a décroché la petite portion de la bourse. Cette victoire a permis à Anushka de graduer du rang des novices. Il a payé \$1975 pour \$2,000.

Résultats des épreuves:

**PREMIERE COURSE, 1 mille.** Bourse \$800.  
Jasonette 102, Furst; Kia 117, West; Michael B. 109, Caruso; Parthesia 104, Cogan; x-Northern Star 107, Collins; Merry 106, Curran; Senor 112, Richards; Sea Lady 109, Fisher; Eleanor W. 102, Hall; Bony 112, Wilson; x-Sun Harbour 104, Romanelli.

x-Champ.  
Pari de \$200 sur Jasonette a rapporté \$800 en premier, \$465 en deuxième et \$335 en troisième. Kia \$515 en deuxième et \$340 en troisième. Michael B., \$400 en troisième.

Temps 1:42 2-5. Piste rapide.

**DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs.** Bourse \$800.  
Anushka 102, Mann; Ferry de Fate 110, Thomas; Suncrest 112, Fisher; a-Sweetest Song 102, West; a-Bikis 110, Fishman; b-Bonington 107, Pettie; a-Auto Da Fe 103, Curran.

a-Entrée W. H. Wright. — b-Entrée C. Robson.  
Pari de \$200 sur Anushka a rapporté \$1,975 en premier, \$820 en deuxième et \$420 en troisième. Ferry de Fate 410 en deuxième et \$280 en troisième. Suncrest \$335 en troisième.

Temps 1:08 2-5.

**TROISIEME COURSE, 6 furlongs.** Bourse \$800.  
Charm 111, O'Brien;

Temps 1:56 3-5.

**MEDELSONN A ETABLI UN NOUVEAU RECORD**

IL A GAGNE LE MARATHON DE NAGE HIER APRES-MIDI EN COUVRANT LA DISTANCE EN 4 HEURES, 8 MINUTES, 30 SECONDES — LE JEUNE DELORME A FINI DEUXIEME

Myer Medelsonn, jeune nageur de 19 ans de cette ville, a gagné hier après-midi le marathon de nage du club Excelsior-Henderson disputé de Montréal à De Repentigny, soit une distance de 29 1-2 milles. Le vainqueur a établi un nouveau record en couvrant la distance en 4 heures, 8 minutes et 30 secondes.

Il a fini 20ème en avant du jeune Delorme, le nageur de 15 ans, qui, un peu dépassé Montréal-Est, s'est placé en avant de Medelsonn pour quelque temps. Il n'a pu cependant garder cet avantage et il a fini 10 1-2 minutes en arrière du gagnant. Larochelle, de Québec, a fini troisième, 14 minutes après Delorme.

La première femme à terminer a été Mlle Daisy King Shaw, de Shawinigan, qui est arrivée 30 minutes après Medelsonn. Mme Della Sullivan, qui avait gagné la course, l'an dernier, a couvert la distance en 4 heures 55 minutes. Elle a fini 9e position.

Troize nageurs ont fini à De Repentigny sur les 27 qui avaient commencé. Des quatorze qui abandonneront, cinq laisseront l'eau entre la première et la deuxième étape. Les 27 nageurs ont tous fait les premiers 10 milles.

M. Jos. Lamarre, l'organisateur, et M. Lucien Handfield, son assistant, méritent des félicitations pour avoir si bien organisé cette course. Voici la liste des nageurs dans l'ordre qu'ils ont pris pour couvrir les 29 1-2 milles:

1—Medelsonn, 4h. 8m. 30s.  
2—Rosaire Delorme, 4h. 19m.  
3—Larochelle, 4h. 33m.  
4—Mlle D. King Shaw, 4h. 38m.  
5—M. Vandel, 4h. 43m.  
6—P. Lévesque, 4h. 49m.  
7—Sucknev, 4h. 55m.  
8—J.-B. Quenneville, 5h. 4m.  
9—Mme Sullivan, 5h. 5m.  
10—L. McElroy, 5h. 29m.  
11—S. Lemay, 5h. 35m.  
12—R. McDuff.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

Le record de l'an dernier était de 4 heures 55 minutes.

## LES SERIES DE LA LIGUE DE LA CITE

LES CHAPPIES ET LE SAINT-JEROME SONT VICTORIEUX HIER APRES-MIDI AU TERRAIN DU SHAMROCK — DEUX JOUTES FORT INTERESSANTES

Les amateurs du sport national américain ont été témoins de deux intéressantes joutes hier après-midi, au terrain du Shamrock, alors que les clubs de la ligue de la Cité étaient aux prises.

Dans la première partie au programme, les Chappies de Johnson ont triomphé du Saint-Laurent par un résultat de 4 à 3, après onze manches, tandis que le Saint-Jérôme a causé une surprise en battant le club de M. Laperte, par un résultat de 4 à 2.

Résultat détaillé:

**PREMIERE PARTIE**

**SAINT-LAURENT**

|                 | a.b. | r. | h. | p.o. | a.e. |
|-----------------|------|----|----|------|------|
| Cousineau, 3e.  | 5    | 1  | 2  | 3    | 0    |
| Delisle, c.     | 5    | 1  | 2  | 4    | 0    |
| Reichon, 1c.    | 4    | 0  | 1  | 5    | 0    |
| Cardinal, f.    | 4    | 0  | 2  | 4    | 0    |
| Gohier, c.g.    | 5    | 0  | 2  | 0    | 0    |
| Cummins, l.     | 5    | 0  | 1  | 0    | 4    |
| Larivière, c.d. | 4    | 1  | 3  | 0    | 0    |
| Chapman, c.     | 3    | 1  | 2  | 8    | 0    |
| Grégoire, 2e.   | 4    | 0  | 0  | 3    | 1    |

Totaux 39 3 832 18 1

**CHAPPIES**

|                   | a.b. | r. | h. | p.o. | a.e. |
|-------------------|------|----|----|------|------|
| Page, c.c. et 2e. | 5    | 0  | 2  | 0    | 1    |
| Hobson, c.a.      | 6    | 0  | 2  | 3    | 1    |
| Latimore, r.      | 4    | 1  | 2  | 8    | 3    |
| Jackson, c.d.     | 4    | 0  | 1  | 1    | 0    |
| Forbes, 2e.       | 2    | 0  | 0  | 2    | 3    |
| Johnson, c.d.     | 1    | 0  | 0  | 0    | 0    |
| x-Harris, 3e.     | 4    | 0  | 1  | 1    | 0    |
| Perry, 1er.       | 3    | 0  | 1  | 3    | 1    |
| Carr, c.g.        | 5    | 0  | 1  | 2    | 4    |
| Dillard, l.       | 4    | 1  | 2  | 1    | 4    |

Totaux 38 4 833 15 4

x-Gibson court pour Harris à la 2e.

Sommaire par manche:

Saint-Laurent... 11001000000—3  
Chappies... 00200010001—4  
Sommaire: Coups de 2 buts: Cousineau, Hobson, Dillard, Cardinal, Jackson, Latimore; coups de 3 buts: Larivière; buts volés: Chapman, Forbs 2; Page; coups sacrifiés: Rochon, Harris, Latimore; buts sur balles: de Cummins, 4; Dillard, 1; retirés au bâton, Cummins 2; Dillard 7; frappés par le lanceur: Chapman, Perry 2, Forbes, Latimore; mauvais lancé, Cummins; balle passée: Cardinal; doubles jeux: Grégoire à Chapman à Rochon; laisses sur les buts: Saint-Laurent 6; Chappies 12. Temps de la partie: 1:50. Arbitres: Rose et McEwen.

**DEUXIEME PARTIE**

**AHUNTSIC**

|               | a.b. | r. | h. | p.o. | a.e. |
|---------------|------|----|----|------|------|
| Pigeon, c.d.  | 3    | 0  | 1  | 0    | 0    |
| Healy, 1er.   | 3    | 0  | 0  | 1    | 0    |
| Papineau, 2e. | 4    | 0  | 0  | 1    | 2    |
| Calvert, c.a. | 4    | 1  | 1  | 3    | 0    |
| Carter, c.    | 4    | 0  | 2  | 0    | 0    |
| Mantha, 3e.   | 4    | 0  | 0  | 1    | 2    |
| x-Smith, c.g. | 3    | 1  | 2  | 1    | 0    |
| Bowden, r.    | 3    | 0  | 1  | 0    | 0    |
| Yarnall, l.   | 3    | 0  | 0  | 4    | 0    |

Totaux 31 2 624 10 1

x-Dunn court pour Smith à la 3e.

5e et 7e manches.

**SAINT-JEROME**

|                 | a.b. | r. | h. | p.o. | a.e. |
|-----------------|------|----|----|------|------|
| Dufresne, c.c.  | 4    | 1  | 1  | 2    | 0    |
| Charette, c.g.  | 3    | 0  | 0  | 2    | 0    |
| Dovle, c.d.     | 3    | 1  | 2  | 1    | 0    |
| Silver, 3e.     | 4    | 1  | 2  | 1    | 4    |
| Fogg, l.        | 4    | 0  | 0  | 0    | 3    |
| Kenny, 2e.      | 4    | 0  | 1  | 4    | 3    |
| Miller, 1er.    | 2    | 0  | 1  | 1    | 0    |
| Riopel, r.      | 4    | 0  | 1  | 4    | 0    |
| Pelletier, c.a. | 2    | 1  | 0  | 1    | 4    |

Totaux 30 4 827 15 1

Sommaire par manche:

Saint-Jérôme... 001000001—2  
Saint-Jérôme... 00013000x—4  
Sommaire: Coups de 2 buts: Silver, Dufresne, Calvert; buts volés: Yarnall, Miller, 2; Riopel, Dovle; coup sacrifié: Bowden; buts sur balles: de Yarnall 6, Fogg 3; retirés au bâton par Yarnall 6, Fogg 3; mauvais lancé: Fogg 2; doubles jeux: Silver à Riopel à Miller, Pelletier à Kenny à Miller; laisses sur les buts: Ahuntsic 6, Saint-Jérôme 8. Temps de la partie 1:30. Arbitres: McEwen et Rose.

**POSITION DES CLUBS**

|                  | G. | P. | C.  |
|------------------|----|----|-----|
| Saint-Laurent... | 8  | 6  | 57  |
| Ahuntsic...      | 8  | 6  | 57  |
| Chappies...      | 6  | 8  | 429 |
| Saint-Jérôme...  | 6  | 8  | 429 |

**VICTOIRE DU SAINT-ZOTIQUE**

Devant une assistance de quinze cents personnes, le St-Zotique a triomphé du National de Cornwall par 12 à 7. Après une joute mouvementée au possible, le résultat n'indiquait pas ce que fut la joute, car les arrêts des deux gardiens de buts fut une révélation. Augé fut le héros arrêtant sans cesse les tirs des Dextras, Donohue, Whitford, Dolbec qui jouèrent une partie phénoménale pour les visiteurs. Il faut mentionner pour le club local, Dussault, Boulianne, Deschênes, P. Lalonde et P. Langevin qui jouèrent avec un ensemble parfait.

Les auraient défait à n'importe quel club. Leur jeu était parfait, sans rudes.

St-Zotique National

Augé but Miller  
Wattier C. P. McDonald  
P. Langevin C. P. Morin  
Dussault déf. Collin  
Sauvé déf. Z. Ruest  
Primeau centre Donohue  
Boulianne attaque Lefebvre  
P. Lalonde attaque Dextras  
Deschênes ext. Léger  
Dolbec subs. Fraser  
D. Lalonde ext. Penny  
Sauvé subs. Wheeler  
Perron subs. J. Ruest

Arbitre: L. Allman.

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

Compteurs: P. Dussault (3); P. Lalonde (3); Boulianne (2); Deschênes (2); P. Langevin (1); Primeau (1); Cornwell-Dextras (3); Donohue (2); Whitford (1); Lefebvre (1).

## ST-EUSEBE ET BEAURIVAGE SORTENT VICTORIEUX HIER DANS LA LIGUE INDEPENDANTE

L'équipe du Saint-Eusèbe a fait plaisir, hier après-midi, à Guybourg à ses nombreux partisans. Les hommes de Gauthier et Masson ont triomphé des joueurs de J.-S. Charette par le résultat de 6 à 1 dans une partie rapide. Ce ne fut qu'à la huitième reprise cependant qu'ils réussirent à enregistrer quatre points qui scellèrent le sort de la joute. Dans cette manche leur fameux deuxième but Yvon alla d'un formidable coup de trois buts dans le gauche du chant, faisant entrer en avant de lui Short, Coderre et F. Conlan, qui avaient frappé, quelques minutes auparavant, un coup sûr chacun. Jerry Corey fut tout une énigme, dont les courbes ont tenu en respect les forts frappeurs que sont Frank Delisle et Pételle. Charles Saint-Pierre fut le seul à le solutionner avec son coup simple et son magnifique deux buts près de la clôture du centre. Il est remarquable que Moriarty n'ait pu remporter une victoire sur neuf tentatives, cette année, à Montréal. Il mérite pourtant beaucoup mieux. Le petit Pételle a exécuté rapidement un double-jeu par cette voie inaccoutumée: Moriarty-Pételle-Collins, c'est-à-dire du lanceur au troisième et, pour finir, au premier but.

La seconde joute fut la surprise de la journée. Le club Hochelaga du se rendre devant la tenue brillante des joueurs du Beaurivage, aidés à vaincre à tout prix. Ils le prouvèrent en envoyant promener la balle dans toutes les directions du champ. "Chief" Saint-Denis n'a pas été aussi effectif que lors de ses tentatives précédentes. Les six erreurs commises par ses camarades empêchèrent l'effet quelque peu. Eddie Crevier eut beaucoup de difficultés à ramasser les "bunts" que McCormick, Morse, Dresser et Laverrière se plaisaient à lui passer tout doucement. La pointe de vitesse de Charles Laverrière, le capitaine du Beaurivage, augmente de jour en jour.

Tous les équipiers du géant Geoffroy placèrent en lieu sûr une, deux ou trois fois les balles de "Chief". Ray Cutter et Boston furent les deux seuls membres de l'Hochelaga à ne pas toucher McCormick. "Chief" Saint-Denis frappa à la sixième manche, un coup bon pour le circuit dans le fin fond du centre. La balle se perdit dans l'herbe. Charles Laverrière fit remonter, séance tenante, au père Maxime, qu'il aurait dû couper l'herbe de cette partie du terrain, située près des quartiers-généraux des joueurs.

Eugène Payette et Armand Zappa notaire, ancien joueur de l'Hochelaga, s'acquittèrent de la tâche d'arbitre d'une manière plus que satisfaisante. Suivent les compositions des quatre équipes ainsi que les sommaires du double programme:

**GUYBOURG**

|                 | a.b. | r. | h. | p.o. | a.e. |
|-----------------|------|----|----|------|------|
| St-Pierre, 2b.  | 4    | 1  | 2  | 0    | 0    |
| Lesperance, cf. | 3    | 0  | 2  | 0    | 0    |
| Major, s.s.     | 3    | 0  | 0  | 5    | 2    |
| F. Delisle, lf. | 4    | 0  | 0  | 1    | 1    |

Totaux 13 1 204 10 0

Brooklyn... 40000000100—5 13 0

Chicago... 01040000000—6 14 1

11 manches.

Batteries: Pitt, Elliott, McEwen et Hargrave; Henline; Buhs, Brillheart, Root et Hartnett.

Les autres clubs n'étaient pas cédulés.

**LIGUE AMERICAINE**

|                     |   |   |   |   |   |   |
|---------------------|---|---|---|---|---|---|
| St-Pierre, 2b . . . | 4 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Lesperance, cf . .  | 3 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Major, s.s. . . . . | 3 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 |

## Le conseil municipal décide l'expropriation de la Montreal Water

Le bloc Brodeur a tenu bon — Les deux parties nommeront chacune un arbitre et ceux-ci en désigneront un troisième — M. Holland en appelle de la décision du maire — Le projet Turcot — Les arguments de M. Morgan — M. Trépanier ne veut pas attendre — L'attitude de M. Mercure

L'expropriation de la Montreal Water est maintenant chose décidée. Le conseil — ou plutôt M. Brodeur et ses amis, y compris naturellement le maire — en ont décidé ainsi, malgré les forts arguments qui s'opposent à cette manière de faire, au moins pour l'instant, et malgré que la ville pouvait faire baisser les taxes de la Montreal Water dans tous les quartiers desservis par cette compagnie, moins le quartier Mont-Royal.

La majorité de M. Brodeur était tellement assurée que celui-ci n'a même pas cru devoir se lever pour parler en faveur de l'expropriation qu'il voulait à tout prix depuis qu'il avait constaté qu'il ne pourrait faire l'achat de gré à gré comme il avait d'abord été décidé. Personne des partisans de l'acquisition de la compagnie n'a cru devoir invoquer le principal argument de M. Brodeur, à l'effet que si la ville n'achetait pas la Montreal Water, elle serait obligée de construire un autre réservoir pour desservir Notre-Dame-de-Grâce, et changer tout son système d'égout conduisant à Ville-Marie afin de ne pas polluer les eaux de la compagnie. M. Brodeur avait le nombre, y compris le bon M. Vandellac qui s'en tient toujours à la parole de M. Médéric Martin — et il l'a imposé.

Le principal incident de la séance a été au début. A 11 heures précises, le maire fit son entrée et lut immédiatement la prière d'usage. Il avait à peine fini qu'il proposa l'ajournement de la séance à un quart d'heure, soit à 11 h. 15, ce qui fut immédiatement accepté.

Surpris, les journalistes se demandèrent pourquoi on ajournait ainsi sans aucune explication. On compte les présents, il y en avait 21 avec le maire, ce qui était suffisant pour siéger puisqu'il y avait quorum. On compte alors ceux qui étaient reconnus comme favorisant l'acquisition de la compagnie. Il n'y en avait que 18 avec le maire. Cette constatation expliquait tout. On ajournait pour permettre aux autres d'arriver à temps pour le vote et pour permettre à M. Vandellac, qu'on avait envoyé chercher, parait-il, d'arriver lui aussi.

M. Vandellac s'est amené après le premier vote. Contrairement à ce qui lui arrive souvent, il a voté sans hésitation et sans changer. Il est vrai que M. le maire votait avant lui!

### LE CHOIX DES ARBITRES

La décision du conseil a été prise par 20 voix contre 10. Maintenant, la ville avisera la compagnie de sa décision prise en vertu de la section 9, de la loi 4 George V, chapitre 109, les deux parties nommeront chacune un arbitre et ceux-ci en nommeront un troisième. Les décisions de cette commission d'arbitrage sont finales et aucune des parties ne pourra en appeler. Quel que soit le prix qu'elle fixera, la ville devra s'y soumettre de même que la compagnie.

A la reprise de la séance, le greffier a donné lecture du rapport du comité exécutif à l'effet d'expropriation de la Montreal Water de la compagnie. Nous avons publié le texte de ce rapport samedi.

Immédiatement l'échevin Trépanier, appuyé par l'échevin Poulin, a proposé l'adoption du rapport. Le maire avait à peine lu la motion d'adoption que l'échevin Holland se levait pour s'opposer à ce que la motion soit soumise en conseil. En vertu de l'article 289 de la charte, dit-il, aucune question nouvelle ne peut être présentée à une séance ajournée.

Mais le maire décida que ce n'était pas une question nouvelle puisqu'en fait la question d'expropriation de la Montreal Water est le seul article à l'ordre du jour. De plus, l'article 288 annule l'article invoqué en ce qu'il dit qu'aucune affaire nouvelle autre que celle spécifiée dans l'ordre du jour ne viendra devant le conseil sans le consentement unanime de celui-ci. M. Holland dit que le conseil avait refusé le rapport à sa réunion de vendredi et donc qu'on ne pouvait pas présenter le même rapport à la même assemblée, la réunion de samedi n'étant que la continuation de celle de vendredi. Mais le maire affirme que le rapport ne fut pas refusé — car le conseil et il dit à M. Holland d'en appeler de son vote s'il ne voulait pas se soumettre à sa décision. C'est ce que fit immédiatement M. Holland avec le résultat que la décision du maire fut maintenue par 19 voix contre 9.

Le vote a été comme suit: Pour la décision, les échevins O'Connell, Brodeur, Bédard, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Trépanier, Vaillancourt, Angrignon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette, Poulin, (19).

Contre: les échevins Turcot, Rubenstein, Lalancette, Lalonde, Dubreuil, Morgan, Mercure, Holland, (9).

LA PROPOSITION TURCOT  
L'échevin Turcot, appuyé par l'échevin Mercure, a alors proposé que le rapport du comité soit rejeté et que le comité soit prié de soumettre un nouveau rapport recommandant l'achat de la compagnie à 12 millions.

L'échevin Turcot explique qu'il vaut mieux acheter la "Montreal Water" à 12 millions, même si ce prix est encore trop élevé, que de prendre les risques d'une expropriation dont la décision peut être encore moins avantageuse pour la ville. En achetant à 12 millions, nous serons assurés d'épargner deux millions à la ville sur l'achat de gré à gré tel qu'il fut décidé en février. Au contraire, si nous considérons que l'ingénieur de la ville, M. Ter-

raut, a déjà déclaré que l'aqueduc serait encore un bon marché à 15 millions, les arbitres peuvent se laisser influencer par cette déclaration de l'ingénieur municipal et évaluer

de justifier le montant qu'ils établiront comme prix d'achat.

M. TREPANIER

M. Trépanier ne croit pas que M. Morgan voudrait appliquer à son propre commerce le principe qu'il voudrait voir appliquer dans cette affaire de la Montreal Water: attendre. La ville attend déjà depuis 1914. Chaque fois que le conseil a voulu aborder cette question, il s'est toujours présenté des intérêts financiers pour demander d'attendre. Avec l'expropriation, le Board of Trade a toute latitude de se présenter avec ses experts devant les arbitres et de faire ressortir son point de vue. Il ne doit plus être question d'attendre; nous devons décider une fois pour toute si la ville acquerra la compagnie oui ou non.

M. MERCURE

L'échevin Mercure explique que lui aussi a été en faveur de l'expropriation mais qu'il a changé à cause des circonstances. Il invoque le même argument que M. Turcot au sujet de la déclaration de M. Terreault. S'il propose aujourd'hui l'achat de la compagnie à 12 millions, c'est en manière de compromis entre la valeur réelle de la compagnie et le prix demandé par celle-ci. Il n'est pas prêt à admettre toutefois que le système de la compagnie vaut 12 millions lorsque les anciens propriétaires, qui en connaissent bien la valeur, ont déclaré avoir fait une bonne affaire en vendant sur une base de moins de 10 millions.

Le maire, qui ne craint pas de s'immiscer au débat même lorsqu'il s'agit de la ville, demande à M. Mercure s'il est d'opinion que la compagnie ne vaut que 8 1/2 millions. M. Mercure dit ne pas avoir dit ça. Pourquoi alors offrir 12 millions en vous basant sur les chiffres de la vente antérieure de la compagnie, demande alors le maire. M. Mercure répète que c'est un compromis qui fait et comme le maire veut intervenir de nouveau, l'orateur le prie d'attendre qu'il ait fini de parler pour faire ses propres remarques. M. le maire a alors cru devoir s'asseoir.

Après avoir parlé du terrain de la compagnie à Cartierville, qui vaut plus de cent mille dollars et qui n'était pas compris dans la première transaction avec la compagnie, M. Mercure dit que le prix de 12 millions donne aux propriétaires de la compagnie un profit plus que raisonnable et que ceux-ci ne pourraient refuser décemment.

Pourquoi ajouter une million de plus au prix que vous avez voulu que la ville offre, hier, demande M. Trépanier.

Hier ma motion a été déclarée hors d'ordre, dit M. Mercure. Aujourd'hui je propose un million de plus dans l'espoir que cela sera plus intéressant pour le conseil. Pour ce qui est du leader du conseil, ajoute M. Mercure, il n'a pas précisément dirigé depuis qu'il occupe ce poste; il a plutôt suivi. Et c'est pas lui qui nous a obtenu le plus de renseignements au sujet de la transaction avec la Montreal Water.

M. Lalonde se dit aussi opposé à l'expropriation de la compagnie parce qu'il craint que les arbitres se laissent influencer par la déclaration de M. Terreault. Il s'y oppose aussi parce que le conseil n'a rien à faire avec la nomination des arbitres, cela étant du ressort du comité exécutif. Il n'est pas prêt à laisser le comité décider en cette matière.

M. Watson ajoute quelques mots en faveur de l'expropriation et le vote est pris sur l'amendement Turcot qui est rejeté par 22 à 8.

Pour: les échevins Turcot, Lalancette, Lalonde, Dubreuil, Morgan, Mercure, Holland, Mathieu, (22).

Contre: le maire Martin et les échevins O'Connell, Vandellac, Rubenstein, Brodeur, Bédard, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Trépanier, Vaillancourt, Angrignon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette, Poulin, (22).

AMENDEMENT MERCURE

L'échevin Mercure revient alors à la charge en présentant un nouvel amendement à l'effet de renvoyer la question à une commission échevinale qui devra en faire l'étude.

L'amendement est mis aux voix et est rejeté par 20 voix contre 10.

Pour: les échevins Turcot, O'Connell, Rubenstein, Lalancette, Lalonde, Dubreuil, Morgan, Mercure, Holland, Mathieu, (10).

Contre: le maire Martin et les échevins Vandellac, Brodeur, Bédard, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Trépanier, Vaillancourt, Angrignon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette, Poulin, (20).

On prend ensuite le vote sur la motion à l'effet d'adopter le rapport décrétant l'expropriation qui est adoptée par 20 contre 10.

Pour: le maire, les échevins Vandellac, Brodeur, Bédard, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Trépanier, Vaillancourt, Angrignon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette, Poulin, (20).

Contre: les échevins O'Connell, Turcot, Rubenstein, Lalancette, Lalonde, Dubreuil, Morgan, Mercure, Holland, Mathieu, (10).

Contre la presse de parti  
"Un journal qui n'est ni celui d'un homme, ni celui d'un parti, mais celui d'une opinion, d'un sentiment, d'une attitude, c'est la chose invincible entre toutes."

"C'est le fleuve; il n'est pas composé d'hommes; il est composé de flots. Les flots marchant suivant leur pente, viennent toujours. On peut en utiliser quelques-uns, les employer à de vulgaires travaux, il en vient d'autres: le fleuve marche. On peut lui opposer des barrages, il les franchit, il suit son cours..."

Louis VEUILLOT.

Cette pensée est extraite d'un recueil de citations, "Contre la Presse de Parti", par M. l'abbé O. Bélanger.

25 sous au comptoir; 30 sous franco.

Service de librairie du Devoir.

## Le nouveau pont international

ENTRE BUFFALO ET FORT-ERIE — CEREMONIE D'INAUGURATION — DISCOURS DE MM. BALDWIN ET DAWES

Fort Erie, 9. — Des cérémonies imposantes ont marqué, hier, l'inauguration du nouveau pont international entre Buffalo, dans l'Etat de New-York, et Fort-Erie, dans la province d'Ontario. Y assistaient le prince de Galles, son frère, le prince George, M. Stanley Baldwin, premier ministre de Grande-Bretagne, M. Dawes, vice-président des Etats-Unis, M. Kellogg, secrétaire d'Etat à Washington, M. Mackenzie King, M. Ross, lieutenant-gouverneur d'Ontario, le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Al. Smith, M. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, M. G. Howard Ferguson, premier ministre d'Ontario, etc.

Les deux princes se sont rendus de Toronto à Fort-Erie en automobile, après avoir assisté, hier matin, à un service religieux organisé par des vétérans, au terrain de l'exposition. A Sainte-Catharines ainsi qu'à Hamilton, ils déposèrent des couronnes de fleurs au pied des monuments élevés aux morts de la guerre. M. Baldwin et ceux qui l'accompagnaient ont traversé le lac Ontario en bateau.

L'inauguration du pont international a donné lieu à plusieurs discours sur les bienfaits de la paix, notamment de la paix entre les peuples de langue anglaise. M. Baldwin a fait allusion à la dernière conférence navale de Genève; M. Dawes, vice-président des Etats-Unis, en a parlé plus directement.

C'est Mme Ross, femme du lieutenant-gouverneur d'Ontario, qui a coupé le ruban blanc au milieu du pont, juste à l'endroit de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Mme Dawes a ensuite présenté des fleurs à Mme Ross. Le groupe des princes se porta à la rencontre du groupe américain et les invités canadiens passèrent du côté des Etats-Unis. On fit une promenade en automobile. Le prince de Galles prit place entre M. et Mme Dawes; le prince George était avec M. Kellogg et M. Stanley Baldwin; M. Ross était en compagnie de M. Mackenzie King et de M. Al. Smith. C'est ce dernier qui avait d'abord brièvement souhaité la bienvenue aux visiteurs. M. King répondit en quelques mots. Puis il y eut des discours un peu plus longs par MM. Stanley Baldwin, Dawes et Kellogg.

Aux deux extrémités du pont, il y avait une garde militaire. Des avions survolaient la rivière dont les eaux étaient en même temps sillonnées par des yachts et des embarcations de toutes sortes.

En consacrant le pont le prince de Galles a rappelé que l'Empire britannique et les Etats-Unis sont en paix depuis plus d'un siècle. Il a exprimé l'espoir que ce pont soit plus qu'un lien physique entre le Canada et les Etats-Unis; qu'il soit comme le symbole de l'amitié et de la sympathie mutuelle des gens qui habitent les deux côtés de la frontière.

M. BALDWIN

Dans son discours, le premier ministre de Grande-Bretagne dit qu'il est heureux que, par une coïncidence qui lui paraît significative, qu'il puisse, au cours de sa visite au Canada, assister à pareille cérémonie et rencontrer le vice-président et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. Tous les ponts sont preuves d'amitié. En s'en servant, les hommes de bonne volonté peuvent entretenir plus facilement leurs relations, relations de commerce ou autres.

Mais le pont que l'on inaugure est plus encore. Il est en somme le signe ou le symbole de plus d'un siècle de paix entre les Etats-Unis et le Canada. Il paraît souhaiter que le sentiment de la paix internationale fut aussi facile et aussi droit. Mais, hélas, il n'y a pas de chemin royal vers la réalisation de nos desirs. Des problèmes se sont posés et d'autres se posent, et de même ont varié et varieront encore les opinions quant aux solutions à apporter. Tout récemment encore un tel cas s'est présenté. Les opinions ont différé pour le moment mais nous savons que dans nos coeurs cela n'affecte pas nos sentiments d'amitié. Le premier du voir de l'homme d'Etat comme du constructeur de pont, c'est de poser des fondations solides.

Les hommes d'Etat ont passé, et ce pont en témoigne, ont posé des fondations de solide amitié et de bonne volonté dans le coeur du peuple des deux côtés de la frontière. Ceux qui leur ont succédé sont déterminés à construire un édifice digne des fondations.

M. DAWES

Abordant plus directement la question de la conférence de Genève, M. Dawes, vice-président des Etats-Unis, dit qu'il est incroyablement que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis solennellement engagés par le principe d'égalité, mettent encore sur les épaules de leurs citoyens le fardeau d'une rivalité dans la construction navale et simplement parce que leurs experts respectifs ne s'entendent pas temporairement quant à l'interprétation de ce principe.

M. Dawes croit que la conférence aura eu pour résultat de faire comprendre que le monde désire et justifie ce qu'on ait réussi, la continuation des efforts commencés en vue d'interpréter de façon satisfaisante ce principe d'égalité relativement au programme de construction navale.

La paix entre les peuples de langue anglaise est aussi fermement établie que le roc de la rivière Niagara soutenant le pont de la paix. Elle s'appuie sur des instincts et des idéaux communs.

L'instinct de conservation, celui qui est le plus profondément enraciné dans l'être humain, lie d'abord ces peuples et c'est la meilleure garantie du maintien et du progrès de la civilisation occidentale.

Des experts peuvent être lents à s'acquiescer de cette tâche difficile de mettre en harmonie des vues et des opinions différentes; mais si la Grande-Bretagne veut des croiseurs légers dont les Etats-Unis n'ont pas besoin, et que les Etats-Unis réclament de grosses unités dont la

## Chez Dupuis Semaine du Foyer

**VOYEZ NOS VITRINES** **TEL. EST 8000**

**Belle cretonne anglaise**  
1900 verges de belle cretonne anglaise appropriée pour portières, rideaux, draperies, couvertures de meubles, etc. dans un choix de jolis dessins floraux sur fond crème, gris ou beige; d'autres sont tissées avec un petit fil blanc, ce qui est d'un bel effet. Toutes ces cretonnes sont réversibles et mesurent 48 pouces de largeur. Prix ordinaire .75. Prix de vente, la verge .47

**Tulle ivoire**  
de qualité pesante imitant bien le véritable tulle Toscan, mailles larges quadrillées et dessins à jour appropriés pour rideaux longs ou sur la vitre pour toutes les pièces de la maison. Largeurs: 40 à 45 pouces. Spécial, la verge .38

**Rideaux ruchés**  
de belle qualité avec valance et double ruché de deux pouces, combinant les teintes suivantes: blanc et vieux rose, bleu et blanc, blanc et jaune, complet avec attaches pour convenir. Largeur 34 pouces. Longueur 2 1/2 verges. La paire 1.59

**Soie à rideaux**  
dans un grand choix de superbes modèles à effet deux tons tels que bleu et or, vieux rose, bleu, rose et mûre; petits dessins attrayants, teintes garanties ne pas changer au soleil, appropriés pour salle à manger, vivier, chambre à coucher, employés pour rideaux, draperies et couvre-lits. Largeur: 50 pouces. Spécial, la verge 1.49

**400 verges de linoléum de 12 pieds**  
4 verges de largeur; dessin carreaux convenable pour cuisine, salle à manger, passage, boudoir, etc.; n'a aucun défaut susceptible d'en altérer la durée. Couleurs: crème, brun, bleu et vert. Largeur: 12 pieds (4 verges). Spécial, la verge carrée .79

**360 carreaux en linoléum "Dominion"**  
à envers sur fort canevas peint. Il y a dans ce lot des carreaux de première et de seconde qualité: aux acheteurs matinales le premier choix.

**6 x 9 pieds (2 x 3 verges).** 5.95  
Spécial . . . . . 7.95  
**7 1/2 x 9 pieds (2 1/2 x 3 verges).** 7.95  
Spécial . . . . . 8.95  
**9 x 9 pieds (3 x 3 verges).** 9.95  
Spécial . . . . . 10.95  
**9 x 10 1/2 pieds (3 x 3 1/2 verges).** 10.95  
Spécial . . . . . 12.95

**600 verges de prélat**  
à chemin de 1/2 verge de largeur. Spécial, la verge .24

Dupuis Frères — au quatrième



Complets à 2 culottes

en serge cheviote bleu marine de qualité durable, modèles à devant croisé, pour garçons de 9 à 16 ans. Valeur spéciale 9.95

Dupuis Frères — au premier

**SPECIAL DU MATIN**  
Seulement 120 plats à vaisselle

en émail tout blanc ou intérieur blanc et extérieur bleu, de première qualité, forme ovale. Dimensions: 18 x 14 pouces. Spécial mardi .79

Dupuis Frères — au deuxième

**DUPUIS FRÈRES**

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant  
Rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

**DITES TOUJOURS CONTANT**  
quand vous demandez un JAMBON

Vous aurez le meilleur

Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

Grande-Bretagne n'a pas besoin, ça n'est pas une raison pour inaugurer une rivalité qui leur ferait construire à tous deux des navires dont ils n'ont, ni l'un ni l'autre, besoin.

**DES REPRESENTANTS DES SIX NATIONS**

"Des représentants des six nations qui constituent la race iroquoise, ont assisté à la cérémonie de l'inauguration du pont. Le chef agnier, J.S. Johnson, a rappelé que la paix règne entre les six nations depuis 1390 alors que fut réalisée la confédération d'abord des cinq, puis des six nations.

**LE CAS DE SACCO ET DE VANZETTI**

LEUR EXECUTION AURA-T-ELLE LIEU MERCREDI?

Boston, 8 (S.P.A.) — Les avocats de Sacco et Vanzetti ont mis toutes leurs espérances aujourd'hui dans les trois motions qu'ils présenteront pour faire sursis à l'exécution des deux hommes trouvés coupables de meurtre.

Si l'une de ces trois motions réussit, l'exécution n'aura pas lieu dans la prison d'Etat mercredi matin et un nouveau procès aura lieu. Dans l'autre alternative, les deux condamnés n'auront plus d'espoir.

Le juge Sanderson entendra les plaidoiries au palais de justice du comté de Suffolk aujourd'hui et verra s'il doit accorder un bref d'habes corpus.

## LIQUIDATION de notre STOCK D'EPICERIE

PRENEZ AVANTAGE DE CES BAS PRIX DEMAIN TANT QUE LES LOTS PURERONT

|                                  |                                         |
|----------------------------------|-----------------------------------------|
| AVOINE BLANCHE ROULEE, 5 lbs .19 | MAIS POUR GRILLER, 3 lbs .25            |
| RIZ PATNA, 5 lbs .35             | FLAGOLETS, 2 pour .35                   |
| EMPOIS A BUANDERIE, 3 pour .22   | FRANCAIS, 2 pour .35                    |
| ORGE MON-DE, 3 lbs .22           | AVOINE BLANCHE MOULEE, 5 lbs .25        |
| CREME DE BLE, 3 lbs .22          | FARINE DE MAIS, 4 lbs .20               |
| POIS VERTS, 3 lbs .32            | FEVES LIMA, la livre .10                |
| BELGES, 3 pour .32               | NOIX DE COCO EN FILAMENTS, la livre .19 |
| TAPIOCA PER-LE, 3 pour .29       | GROS PRUNEAUX DE CALIFORNIE, 2 lbs .29  |
| SAGOU, 3 lbs .25                 | FEVES BRUNES, 3 lbs .35                 |
| POIS FEN-DUS, 3 lbs .22          | SUCRE EN MORCEAUX, 3 lbs .25            |
| LENTILLES, 2 lbs .25             | SUCRE A, 3 lbs .25                      |
| ROUGES, 2 lbs .25                | FRUITS, 3 pour .25                      |
| VERTES, 2 pour .25               |                                         |

Dupuis Frères — au sous-sol — rayon de l'épicerie

**Couvertures en Flanellette**  
gris ou blanches, marque Dominion, avec filets bleus ou roses, de grandes dimensions: 12-4. Spécial, la paire, mar-1.98

Dupuis Frères — au premier

**DUPUIS FRÈRES**

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant  
Rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

**La CONFÉDÉRATION**  
Une brochure de M. Bourassa

Le Devoir reproduit en brochure les trois articles de M. Bourassa sur la Confédération, parus le 30 juin, le 1er et le 15 juillet. C'est la substance entière de son discours du parc Jeanne-Mance, si odieusement falsifié par la Gazette et les journaux qui lui emboîtent le pas. La meilleure réfutation de la calomnie, c'est d'exposer la vérité.

Ceux de nos lecteurs qui veulent contribuer à renseigner le public sur les opinions véritables du Devoir et de son directeur pourront se procurer cette brochure au prix coûtant et la distribuer à profusion.

Prix, franco dans tous les cas:—  
1 exemplaire . . . . . .05  
12 exemplaires . . . . . .50  
25 exemplaires . . . . . \$1.00

S'adresser à la Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est. (Tél. Main 7460).

Une autre motion sera présentée devant le juge Thayer lui demandant de déclarer illégale la décision qu'il a rendue lui-même auparavant.

On fera des instances auprès du gouverneur Fuller pour obtenir le pardon des deux hommes mais on conserve bien peu d'espoir dans la réussite de cette démarche.

Pendant que tous ces débats sont en cours, les deux prisonniers continuent à faire la grève de la faim. C'est le 23ème jour que Sacco refuse de prendre de la nourriture et Vanzetti a mangé de temps en temps. La santé de l'un et l'autre n'est pas affectée cependant.

**Quel est l'abonné . . .**  
qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.